

Perpezac le-Noir

BULLETIN
MUNICIPAL





SOMMAIRE

- Mot du maire p 3
- Recensement p 4
- Finances et budget p 5
- France Services / Agence postale p 8
- Travaux p 11
- La commission sociale p 14
- Etat civil p 16
- Manifestations et évènements p 16
- Vie à l'école p 21
- Culture p 26
- Associations p 30
- Intercommunalités p 40
- Annuaire des artisans et commerçants p 46

MAIRIE DE PERPEZAC-LE-NOIR 51 rue Principale - 19410 Perpezac-le-Noir

Tél : 05 55 73 70 08 E-mail : mairie.pln@orange.fr

La mairie est ouverte : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
le samedi matin de 09h00 à 12h00

Accueil au public tous les jours sauf le mardi matin et le jeudi



BULLETIN MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-NOIR

Directeur de la publication : Jérôme Sagne

Rédacteurs et concepteur : membres du groupe Communication

Impression : Maugein imprimeurs - RCS B 825 680 119

Chères Perpezacoises, chers Perpezacois,



Enfin les années se suivent et au contraire du temps, se ressemblent. Le contexte perturbé tant au niveau national qu'international nous place dans une situation difficile à gérer.

Néanmoins l'année 2023 qui s'achève a été pour Perpezac ponctuée de très beaux rendez-vous réussis : visites de Monsieur le Préfet de la Corrèze et de notre Député, publication de l'ouvrage Maisons, terres et familles sur l'histoire de Perpezac entre 1815-1945, jumelage renoué avec le 126ème régiment d'infanterie de Brive, mais également des moments conviviaux et festifs organisés par nos associations avec l'appui et le concours de la municipalité.

2023 c'est aussi le mi-mandat et l'occasion de dire que la municipalité agit, mène des actions au service des habitants tout en consolidant la situation financière de notre commune. Compte tenu de la sortie plus précoce de ce bulletin, nous reviendrons sur les diverses réalisations et projets en début d'année prochaine.

2024 sera une année notable avec, d'une part, la tenue des élections européennes où il nous appartient de faire valoir la place et les intérêts de la France, et d'autre part, l'organisation du recensement général de la population qui revêt une importance majeure notamment pour les dotations de l'État indexées sur le nombre d'habitants recensés. Je fais le vœu de votre participation active : elle est primordiale.

Encore aujourd'hui, Perpezac-le-Noir attire, poursuit son développement et ancre sa vitalité. Pourquoi ? Parce qu'au-delà d'une situation géographique privilégiée en Corrèze au carrefour des autoroutes, notre commune dispose d'un tissu incomparable de services, de commerçants et artisans que la municipalité soutient et défend. Pourtant la morosité ambiante ou leur nature profonde conduisent certains à des comportements agressifs et insultants.

Les agents du service public, pas plus que les commerçants et artisans ne sont des défouloirs ! Ils travaillent dur, rendent des services aux autres chacun à leur manière. Bonjour et merci sont presque devenus des mots désuets alors qu'ils sont d'une grande force relationnelle. Un village où par lassitude ce tissu disparaît devient un bourg fantôme. Il en existe de nombreux hélas et il y fait beaucoup moins bon vivre.

J'invite chacune et chacun au respect de l'autre, à l'échange : l'agressivité ne saurait constituer un avenir durable en société.

Dans l'espérance de recouvrer plus de lien et de discussion, au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une année 2024 riche de projets et de bonheurs !

Bien sincèrement,

Jérôme SAGNE





A quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Des chiffres du recensement de la population découle **la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.** Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir **les politiques publiques nationales.**

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du **18 janvier 2024** sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Vos **codes confidentiels de connexion** figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Modalités : dates, agents recenseurs

Notre commune va être recensée en 2024.

La campagne de recensement débute jeudi 18 Janvier 2024 et se termine samedi 17 Février 2024.

Les deux agents recenseurs choisis par la municipalité sont :

Marie-Jeanne BOURG
Christiane BOUTOT

Elles se présenteront chez vous, munies de leur **carte d'agent recenseur** avec photo et vous aideront pour les démarches.

Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil.



Le compte administratif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		311 018
Opérations de l'exercice	892 619	1 165 121
TOTAUX DE LA SECTION	892 619	1 476 139

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés	107 488	
Opérations de l'exercice	193 709	186 609
Restes à réaliser	111 838	79 489
TOTAUX DE LA SECTION	413 036	266 098
RÉSULTATS DÉFINITIFS		436 582

Les dépenses d'investissement :

- 58 273 € environ pour des travaux de voirie (subvention du Département) ;
- 32 633 € pour l'achat d'un bien immobilier ;
- 12 620 € pour l'achat d'équipements pour l'école et la cantine : mobilier, hotte (subvention du Département) ;
- 3 621 € pour l'achat de matériels pour le service technique (subvention du Département).

Les recettes d'investissement :

En 2022, les recettes d'équipement ont été des subventions (Département ou Etat) pour un total de 21 207€ et un nouvel emprunt pour un montant de 30 000€.

La Taxe d'Aménagement a rapporté 9 656,35€ (en lien avec le niveau des demandes d'autorisation d'urbanisme instruites pour la Commune) et le FCTVA 21 205,39€ (lié aux dépenses d'investissement réalisées en 2021).

Les recettes de fonctionnement 2022

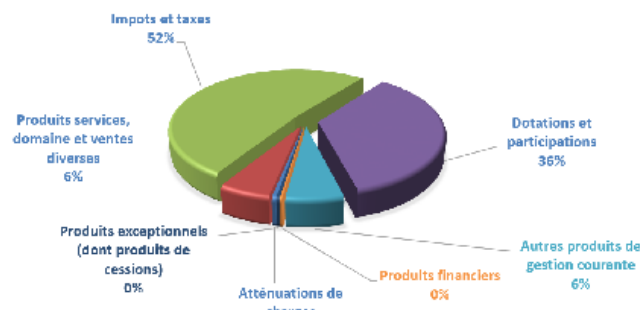
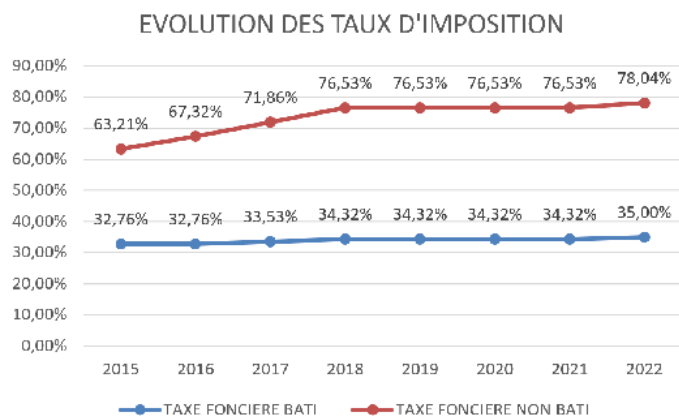
Impôts et taxes :

Les recettes fiscales 2022 : 600 234€.

Les taux d'imposition de la commune ont augmenté de +1,9727 %. Ils étaient inchangés depuis 2018.

Les dotations de l'État 2022 : 414 959€ (dont 59 072€ de dotation exceptionnelle)

TOTAL DES RECETTES REELLES : 1 165 121€



Les dépenses de fonctionnement 2022

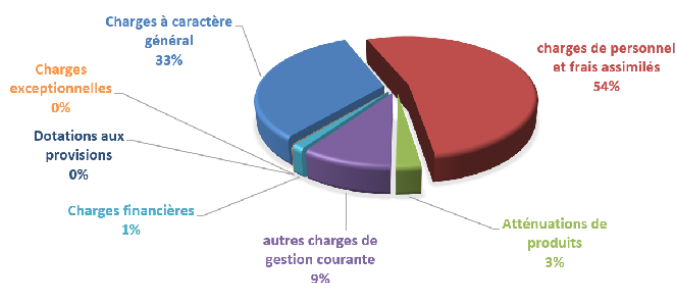
- Les dépenses d'alimentation sont en hausse de +6% à 38 739€ et les dépenses d'électricité sont en hausse de +9% à 29 361€ du fait de l'inflation principalement.

- La commune a remboursé le fonctionnement du service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche (CCPU) au titre de l'année 2022 pour un montant de 13 147€ (charges de fonctionnement). Maintenant, ce sont 10 Communes qui l'utilisent. Depuis 2022, la répartition se fait sur une année pleine pour tous.

- Elle a également utilisé le service de remplacement (agent malade, besoin occasionnel) du centre de gestion de la Corrèze pour un montant de 50 365€ (charges de personnel).

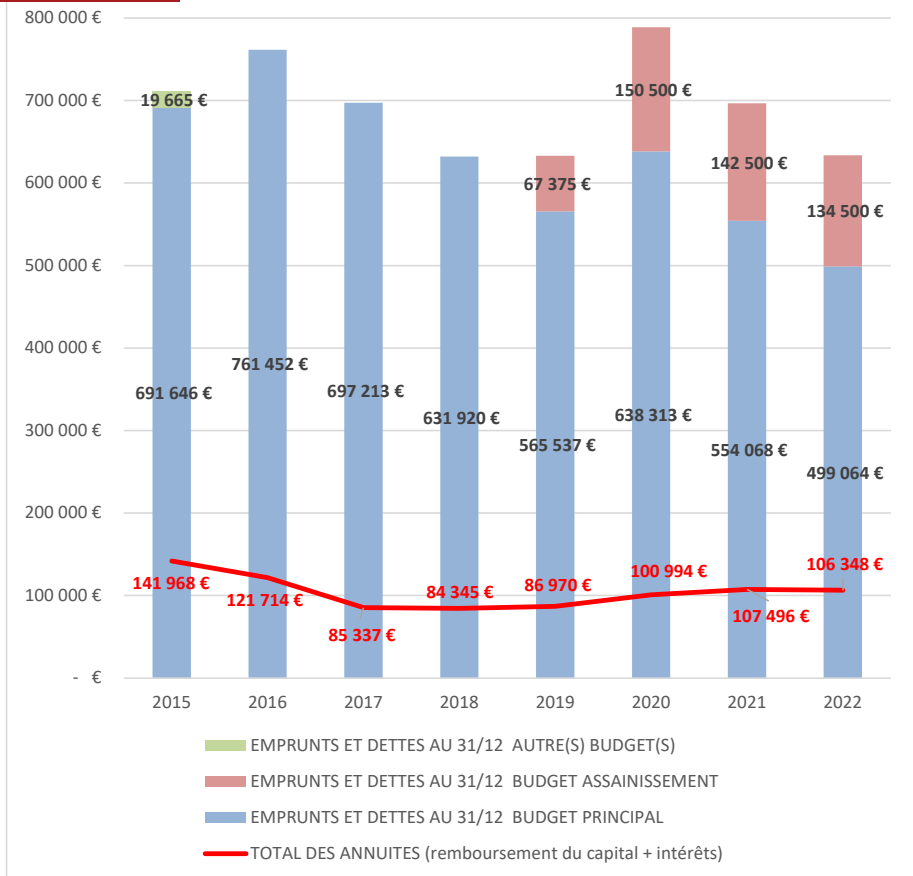
- La commune a versé 12 187€ de subventions à différentes associations et au collège d'Uzerche.

TOTAL DES DEPENSES REELLES : 878 119€



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Le capital restant dû au 31 décembre 2022 (hors emprunts garantis) est de 633 564€. Les remboursements s'échelonnent jusqu'à 2040.



Le budget principal 2023

Pour l'année 2023, il est décidé de **ne pas modifier les taux d'imposition de la commune.**

En 2023, le taux de taxe d'habitation (TH) est remis en place mais ne s'applique qu'aux résidences secondaires ainsi qu'aux locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Taux 2023 : Foncier bâti : 35%, Foncier non bâti : 78,04%, taxe d'habitation : 15,27%.

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2023

		DEPENSES		RECETTES		
				EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1	436 582 €	
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	583 849 €	013	Atténuations de charge	1 580 €
	012	charges de personnel	700 000 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	69 280 €
	014	Atténuations de produits	24 895 €	73	Impôts et taxes	139 545 €
	65	Autres charges de gestion courante	107 689 €	731	Fiscalité locale	466 996 €
	66	Charges financières	11 262 €	74	Dotations et participations	429 484 €
	67	charges exceptionnelles	500 €	75	Autres produits de gestion courante	63 780 €
	68	provisions	4 927 €	76	Produits financiers	2 424 €
		TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 512 335 €		TOTAL RECETTES REELLES	1 172 049 €
	023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	103 034 €			
	042 - 043	OPERATIONS D'ORDRE	14 062 €	042 - 043	OPERATIONS D'ORDRE	20 000 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 629 431 €		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 629 431 €	
INVESTISSEMENT		DEFICIT INVESTISSEMENT N-1	114 588 €			- €
		RESTES A REALISES DEPENSES	111 838 €		RESTES A REALISER RECETTES	79 489 €
				021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	103 034 €
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 000 €	(13-autres)	Subventions et autres	23 529 €
	(20-21-23-autres)	DEPENSES D'EQUIPEMENT	511 000 €	75	Emprunts	450 000 €
		TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	516 000 €	204	Subventions d'équipement versées	- €
	(16 et autres)	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	90 102 €		TOTAL RECETTES D' EQUIPEMENT	473 529 €
	040-041	OPERATIONS D'ORDRE	20 000 €	1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	146 937 €
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	852 529 €	(024 et autres)	TOTAL RECETTES FINANCIERES (hors 1068)	35 447 €
				041-042	OPERATIONS D'ORDRE	14 062 €
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	852 529 €	

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2024

PARTICIPATION FONCTIONNEMENT SALLES				
salle polyvalente (caution : 400,00 €)	du vendredi soir au dimanche soir ou une journée en semaine		300,00 €	
salle des associations	(associations de la commune : 3 locations gratuites par année civile)			
PARTICIPATION FRAIS INTERVENTION SERVICES TECHNIQUES				
1 heure			75,00 €	
CIMETIÈRE CONCESSIONS TRENTENAIRES				
nouveau cimetière	double place nouveau cimetière		300,00 €	
	simple place nouveau cimetière		200,00 €	
	1 case du columbarium		500,00 €	
	mini concession		100,00 €	
ancien cimetière	1 emplacement		200,00 €	
caveau provisoire (3 premiers mois gratuit)				150,00 €
MAIRIE				
photocopie			0,20 €	
CANTINE à compter du 28 février 2022				
1 repas enfant (voir détails page 25)	T1	QF entre 0 € et 1299 €	1 €	
	T2	QF entre 1300 € et 1999 €	2,15 €	
	T3	QF supérieur à 2000 €	2,85 €	
1 repas adulte			5,90 €	
GARDERIE - pour 1 enfant				
garderie pour les journées scolaires entières	de 7H15 à 8H15 inclus		1,50 €	
	de 16H00 à 16H45 inclus		gratuit	
	de 16H46 à 17H45 inclus		1,50 €	
	de 17H46 à 18H45 inclus		1,50 €	
pénalité par 1/4 h entamé au-delà de 18h45			2,00 €	
BIBLIOTHÈQUE				
cotisation (par année civile, pour les adhérents de 16 ans ou plus au 1er janvier de chaque année)			10,00 €	
ASSAINISSEMENT				
abonnement			40,00 €	
m ³ eau hors industriel(s)			0,90 €	
m ³ eau - industriel(s)			1,13 €	
raccordement réseau d'assainissement à partir du 1er janvier 2013 (délibération MA-DEL-2012-071)			1 500,00 €	
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
montant de la redevance			50€/tranche de 75m ²	
TAXE D'AMÉNAGEMENT				
taux part communale (les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés)			2,50%	
TAXE SUR LES TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES				
APPLICATION SELON LES CONDITIONS ET LE TAUX PRÉVUS A LA DÉLIBÉRATION				

ESPACE FRANCE SERVICES

France Services est une aide gratuite et ouverte à tous afin d'accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives du quotidien. Pour vous y aider, votre Espace France Services a dix partenaires à ses côtés correspondants aux organismes les plus sollicités par les usagers (ANTS, ANAH, justice, impôts, CPAM, retraite, Pôle Emploi...).

Nous avons également conclu des partenariats locaux avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche, le CDAD (juridique), le CIDFF (reconversion professionnelle et création / reprise d'entreprise), l'ARAVIC (violences conjugales, fraudes et escroqueries), le Conseil Départemental de la Corrèze (assistante sociale). Grâce à ces partenariats, de nombreuses permanences vous sont proposées chaque mois.

Pour effectuer toutes vos démarches, vous pourrez être accompagnés en toute confidentialité par Élodie (juriste de formation).

Vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au **05 55 73 45 00**
ou par mail : **perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr**

Vous n'avez pas de moyen de locomotion et vous habitez Perpezac-Le-Noir ou une autre commune du Pays d'Uzerche : **utilisez le TIC NAV**, service de transport mis en place par la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche pour rejoindre l'espace France Services de Perpezac-le-Noir depuis votre domicile, chaque premier mardi du mois !

Quelques dates en 2023

Vendredi 17 février 2023 : Ouverture du service Cartes nationales d'identité / Passeports.
En 2023, à Perpezac-Le-Noir, nous avons réalisé 1110 titres d'identité.

Vendredi 21 Avril 2023 : Pendant les vacances scolaires, nous avons dédié un après-midi aux mineurs afin qu'ils puissent réaliser leur demande de carte nationale d'identité en vue de passer des examens (Brevet, BAC...). Les créneaux proposés ont été pris en moins de 72h.

Vendredi 13 octobre 2023 :

Visite de Monsieur Le Préfet de la Corrèze.

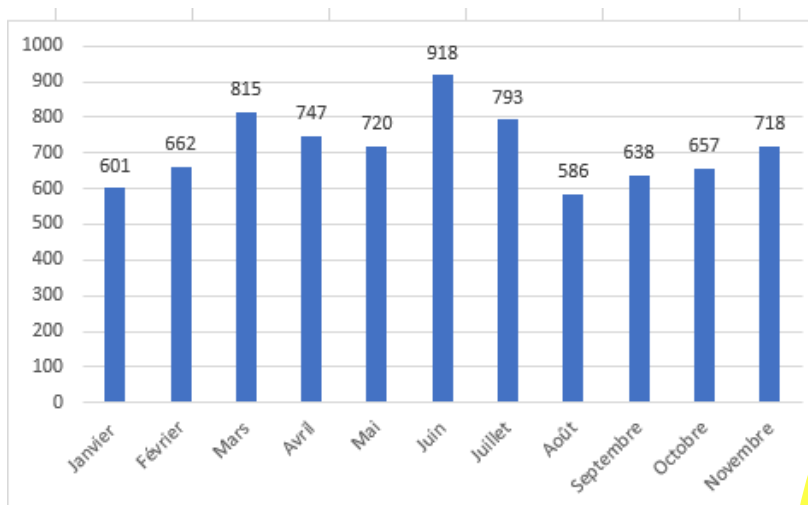
Dans le cadre de la communication sur le baromètre des résultats de l'action publique, c'est la France Services de Perpezac-Le-Noir qui a été choisie pour représenter la Corrèze. A cette occasion, des interviews de Monsieur Le Préfet, d'une usagère de France Services, Nelly MASMALET, et d'Élodie GUINDRE, agent France Services, ont été réalisées.

Une vidéo a été publiée sur le compte Facebook de la Préfecture le 14 novembre 2023 que nous avons partagée sur nos réseaux sociaux (France Services et site internet de la mairie).



Nombre total de demandes pour l'année 2023 : 7855 au 30/11 contre 4442 en 2022

Fréquentations mensuelles en 2023 (France Services + Cartes nationales d'identité / Passeports)



Un nouveau service mis en place en 2023

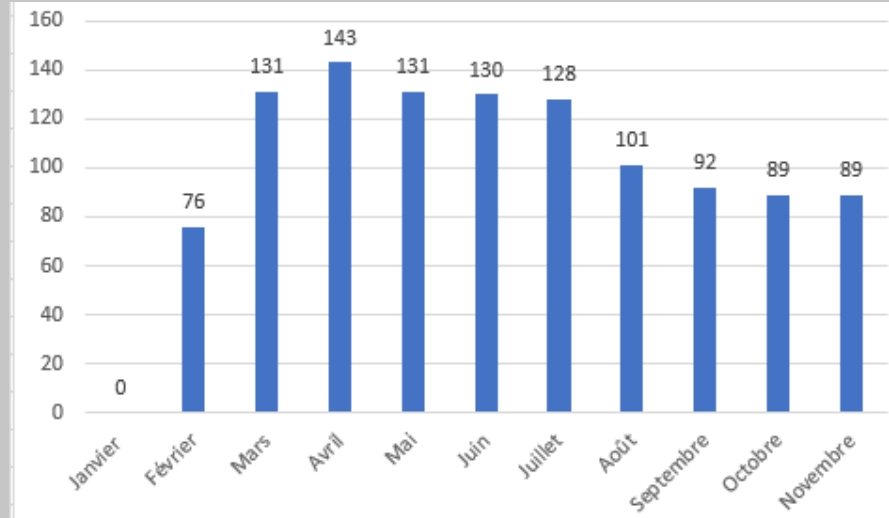
Votre France Services a la chance de pouvoir accueillir le dispositif de recueil des cartes nationales d'identité / passeports. Dorénavant, vous avez la possibilité de réaliser l'intégralité de votre démarche (pré-demande sur l'ANTS + prise d'empreintes) dans votre France Services.

3 demi-journées sont dédiées à ces démarches :

- Lundi matin de 9h à 12h
- Mercredi après-midi de 14h à 18h
- 1^{er} samedi matin de chaque mois de 9h à 12h

Prise de rendez-vous obligatoire soit sur notre planning en ligne :

<https://rendezvousonline.fr/alias/perpezac-le-noir-19410> soit au 05 55 73 45 00.



Au 30/11, 1110 titres d'identité ont été réalisés dans votre France Services.

Récapitulatif des demandes de CNI et passeports réalisés au 30/11/2023



BON À SAVOIR :

Toutes les démarches « carte grise » sont à réaliser exclusivement sur le site de l'ANTS (site gouvernemental). La démarche est entièrement gratuite. Il ne vous sera demandé que le paiement de la carte grise, contrairement aux autres sites où il faudra payer la démarche + la carte grise.

Les permanences en 2024

Ces permanences sont gratuites avec prise de rdv obligatoire au 05 55 73 45 00 ou directement auprès du partenaire.

- **Assistante sociale** : Présence les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 9h à 12h. Prise de rdv obligatoire au 05 19 07 83 70.
- **Permanence juridique assurée par le CDAD**, pour toutes les questions juridiques : Présence le 1^{er} jeudi de 9h à 12h.
- **Permanence d'une conseillère en évolution professionnelle du CIDFF**, s'adresse aux personnes qui souhaitent se reconvertir ou créer ou reprendre une entreprise. Présence le 3^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h.
- **Présence de Monsieur Gilbert SANCHEZ, conciliateur de justice.**
Prise de rendez-vous obligatoire directement auprès de Monsieur SANCHEZ au 06 86 42 14 01 ou par mail : gilbert.sanchez@conciliateurdejustice.fr . Présence le 2^e mercredi de 9h à 12h et 4^e lundi de 14h à 17h.

À compter du 1^{er} janvier 2024, un nouveau partenaire intègre le bouquet de services France Services, à savoir l'ANAH. Les démarches sur MaPrimeRénov' (rénovation des logements) ou MaPrimeAdapt' (adaptation des logements) seront donc facilitées.
N'hésitez pas à nous solliciter pour que l'on puisse vous accompagner sur ces thématiques.



Pour plus de services :

Les mercredis après-midi, nous ouvrons 1h de plus (le soir jusqu'à 18h) pour permettre aux personnes qui travaillent de faire leur CNI et Passeport.

Le nombre de demandes concernant les déclarations d'impôts a explosé en avril / mai.

Pour répondre à tous, nous avons proposé plusieurs « nocturnes » jusqu'à 20h voire 20h30.

Horaires d'ouverture de l'Espace France Services et de l'Agence Postale

lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
jeudi : 9 h - 11 h 45 et samedi 9 h - 12 h

AGENCE POSTALE

L'Agence Postale de la commune connaît un vif succès et offre de nombreux services.

Delphine et Sandrine sont à votre service et vous pouvez retrouver tous les services traditionnels de la Poste, avec bien entendu le courrier, les colis, mais aussi la vente de produits postaux (colis en enveloppes pré-timbrés), les envois vers l'étranger en toute facilité. Vous avez aussi accès aux services bancaires standards (retrait et dépôt d'espèces, dépôts de chèques et virements).

À l'agence Postale, Delphine et Sandrine vous accueillent aux horaires suivants :

lundi	9h à 12h	14h à 17h
mardi	9h à 12h	14h à 17h
mercredi	9h à 12h	14h à 17h
jeudi	9h à 11h45	
vendredi	9h à 12h	14h à 17h
samedi	9h à 12h	

Contact : 05 55 98 83 50

E-mail : ap.perpezac-le-noir@laposte.fr



La création d'un sentier dans le parc de l'église

La fin de l'été est marquée par la création d'un sentier de promenade traversant le parc de l'église.

Plusieurs travaux ont été effectués :

- mise en place d'une aire de jeux pour les enfants ;
- nettoyage pour reprise du chantier de mise en accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite
- mise en conformité du trop plein du puits avec évacuation des eaux pluviales.

Une première ré-appropriation du parc de notre église par les Perpezacoises et les Perpezacois !

En 2024, plantations de fruitiers et de feuillus et poursuite des aménagements sont au programme.



Mise en place d'un panneau informatif au plan d'eau, avec le rappel de la balade familiale pédestre "Chabatz d'entrar" qui parcourt le bourg et ses environs au départ du plan d'eau.

Quelques vues des décorations de Noël montées par les agents.



Quelques travaux réalisés en 2023



Chemin du relais de poste



Réfection du chemin situé route des Valadas



Abattage d'arbres dangereux à l'étang



Réfection du chemin de la Roffie



Nettoyage des abords de la maison "Gramouniot"



Passage de l'épareuse, sans oublier les chemins



Remplacement d'arbres en mauvaise santé et nouvelles plantations



Remplacement des barrières



Dégagement du chemin de Chauzas



Nettoyage des escaliers et murets du cimetière



Poursuite les plantations et aménagements



Exhaussement des lavoirs enfouis

Merci à Jérémy, Paolo, Philippe et Vincent, qui ont réalisé les travaux que nous avons planifiés. Ils effectuent les travaux d'entretien régulier comme la tonte, l'élagage, les plantations mais également des chantiers plus complexes comme des réfections de chemins, de la petite maçonnerie ou plus récemment l'aménagement du parc de l'église. *Ce dernier aménagement nous tenait particulièrement à cœur : il s'agissait de mettre en valeur le patrimoine communal (inconnu pour bon nombre d'entre nous) sans faire des frais trop importants.*

COMMISSION SOCIALE

La commission sociale, composée de Séverine CHAZAL, Anne-Marie CESSAC et Hélène HERCOUËT, continue de suivre les actions en cours, de répondre aux sollicitations gouvernementales et d'élaborer de nouveaux projets.

Suivi des personnes vulnérables

Afin de palier à l'isolement, les élues de la commission sociale continuent de suivre **les personnes dites vulnérables**. Elles les contactent régulièrement afin de maintenir **un lien social** et leur proposent **un accompagnement** en fonction de leurs besoins (visites, services, ...). La liste est évolutive et remise à jour régulièrement.

Colis de Noël des aînés

Les colis de Noël des aînés ont été distribués le week-end des 16 et 17 décembre par l'ensemble du conseil municipal.

Comme à l'accoutumée, la commission sociale a privilégié **les circuits courts** avec des **produits de qualité**, tous provenant de **nos producteurs et commerçants locaux** : chocolats, miel, café, apéritif, charcuterie, conserves... Les colis ont été **adaptés** en fonction de la **situation** de nos aînés ; ainsi pour les 167 bénéficiaires, ont été distribués : 81 colis individuels, 34 colis pour des couples et 18 colis de soins de confort pour les personnes en institution ou alitées.

Goûter des aînés

Après ces dernières années marquées par la distanciation et l'isolement, il a paru important aux membres de la commission sociale de **renouer** avec des **moments de convivialité**.

C'est ainsi que deux « **Goûters des Aînés** » ont été organisés en 2023 : la galette au mois de janvier et la brioche aux pommes au mois de septembre. Les gâteaux ont été confectionnés par David Dumont, le cuisinier de la cantine et ont été accompagnés de boissons chaudes.

Les deux goûters ont rencontré un vif succès et ont permis à nos Aînés de se retrouver, bavarder et se restaurer. La commission sociale va renouveler ces goûters pour 2024.

Téléthon

Cadeaux de naissance

Pour la deuxième année, ce sont des **livres/ albums jeunesse** édités localement qui sont offerts aux nouveau-nés de la commune. Un cadeau très apprécié des jeunes parents.

Téléthon

Comme chaque année, à l'occasion du **Téléthon**, la commission sociale, le Chuquetou et l'école ont organisé **une vente de fleurs** : Jacinthes et Kalanchoés. Cette vente a été réalisée par des **jeunes filles bénévoles** devant la boulangerie le dimanche 03/12 et par l'intermédiaire de **l'école**.

Les fonds récoltés pour le Téléthon s'élèvent à **711,10 €** sur la commune. Ils ont été remis au club de Cyclotourisme Objatois, reçu autour d'une démonstration de vélo faite par les enfants dans la cour de l'école.

La municipalité tient à remercier chaleureusement **les donateurs** et **les petits et grands** qui ont œuvré pour récolter ces fonds.

Assistante sociale / aide alimentaire

Grâce à la convention signée en 2022, **l'assistante sociale de secteur**, Méлина RINALDI, assure **des permanences à l'espace France Services**.

Voici ses coordonnées :

Maison Solidarité Départementale
Assistante sociale de secteur : Méлина RINALDI
Avenue de la Borie Blanche,
19140 UZERCHE
05 19 07 83 70

Les aides alimentaires sont toujours assurées par la «Croix Rouge Sur Roues» à la demande de l'assistante sociale de secteur.

Portages des repas

Pour les personnes qui le souhaitent, deux services de portage de repas à domicile sont possibles sur notre commune.

-AIIDAH (Instance de Coordination de l'Autonomie des cantons de Seilhac, Uzerche et Allasac).

-La Table d'Olivier à Lagraulière



Goûters des aînés



Les cadeaux de Noël des aînés en préparation



ETAT CIVIL

Bienvenue aux bébés !

- PEYRAT Clémence, née le 6 février
- BONNEMENT Romie, née le 12 février
- BERTHY Gaïa, née le 22 février
- TAVARES Elio, né le 6 avril
- PARVAUD Pandore, née le 22 mai
- HAENSLER RUPP Chelsea, née le 23 août
- TERRE Yoni, né le 6 septembre
- FRIZON de LAMOTTE de RÈGES Déotille, née le 13 septembre
- BONNAY Célia, née le 13 octobre

Ils nous ont quittés...

- VEYRET Christiane, veuve MATHIAS, décédée le 1er janvier
- BESSE Paul, décédé le 27 janvier
- SURGET Maurice, décédé le 19 février
- JACQUES Jacqueline, décédée le 27 mars
- LEHLBACH Eveline, veuve DUFOUR, décédée le 19 mars
- LAGATHU Jean-Luc, décédé le 20 mars
- MOURY Renée, veuve CESSAC, décédée le 10 mai
- LAPEYRE Marie-Louise, veuve SOUSTRE, décédée le 24 juin
- MOURNETAS René, décédé le 5 juillet
- DE ALMEIDA Pierre, décédé le 9 août
- PARUSSIE Renée, veuve CHARPENTIER, décédée le 2 septembre
- DOUNIÈS Monique, veuve SOMMIER, décédée le 9 novembre
- TAURISSON Thérèse, veuve PASCALOU, décédée le 21 novembre

Ils se sont mariés :

- JANICOT Alain et PRAT Murielle, mariés le 20 mai
- BONNAY Cédric et MOCELLIN Coralie, le 22 juillet
- LION Sébastien et DULOMPONT Natacha, le 5 août
- BOUYGE Jean-Luc et DODEUX Jérôme, le 5 août
- FULMINET David et CHIRAC Bénédicte, le 25 novembre

Hommages

Hommage à Paul BESSE

Né le 17 septembre 1947 à Clermont-Ferrand, Paul intègre l'école normale de Tulle. Après une première année en tant qu'instituteur à La Roche d'Allasac, et deux ans de coopération en Côte d'Ivoire, il est nommé à Perpezac-le-Noir en 1971 pour ne plus en partir. Durant 31 ans il aura été instituteur avec la fonction de directeur de 1994 à 2002, période durant laquelle il met en place le regroupement pédagogique Perpezac/Estivaux. Champion du lancer de brosse et de la friction des oreilles, il a accompagné des générations d'élèves. De 1977 à 1983, Paul BESSE a été le Premier Adjoint du Maire Maurice REGNER et cet engagement, lui le taiseux, l'a conduit à en embrasser d'autres notamment dans les syndicats enseignants et auprès des œuvres laïques au profit des enfants.



Sa grande silhouette n'arpeute plus le bourg comme elle faisait les cent pas dans la cour d'école de notre enfance ! Au revoir et merci cher Paul

Décès de Monsieur Georges DUMAS

Enfant de Perpezac, marchand de bestiaux de renom et redoutable connaisseur des ovins en particulier, Georges DUMAS né le 1^{er} juillet 1937, a été conseiller municipal de 1989 à 1995. Il nous a quitté le 20 novembre 2023

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

MANIFESTATIONS ET ÉVÈNEMENTS

Visite de notre Député Monsieur Francis Dubois le 3 mars

Francis Dubois a rencontré la famille Laroudie nouvellement installée dans leur boucherie, l'occasion de féliciter cette création de commerce en milieu rural. Il a également visité l'EHPAD et pu discuter avec les personnels et responsables de santé pour évoquer les difficultés en matière de charge de travail et de recrutement.



Visite de Monsieur le Préfet Étienne Desplanques le 13 octobre

En concertation avec Catherine Merckx, sous-préfète d'Ussel en charge du réseau des espaces France Services, le préfet Étienne Desplanques a choisi notre espace France services pour le tournage d'un reportage vidéo dans le cadre d'une communication nationale. L'occasion de mettre en lumière l'équipe au travers, notamment, d'une interview d'Élodie Guindre et d'une utilisatrice, Nelly Masmalet.

Le préfet s'est ensuite entretenu avec les élus sur divers sujets et problématiques, ainsi que sur les projets importants. L'après-midi s'est terminée par une visite de l'école, de la garderie et une promenade dans le parc de l'église.



Le Tour de France féminin

Perpezac au féminin ! La commune était ravie d'assister au passage des coureuses. C'est Séverine Chazal et Anne-Marie Cessac qui s'étaient chargées d'organiser l'évènement. Des vélos anciens ont été décorés et installés dans la bourg pour souhaiter la bienvenue à ce Tour de France destiné aux femmes.

Une grande fierté pour la commune d'être sur le passage de cette épreuve nationale féminine !



Une perpezacoise à Questions pour un super champion le 10 juin 2023



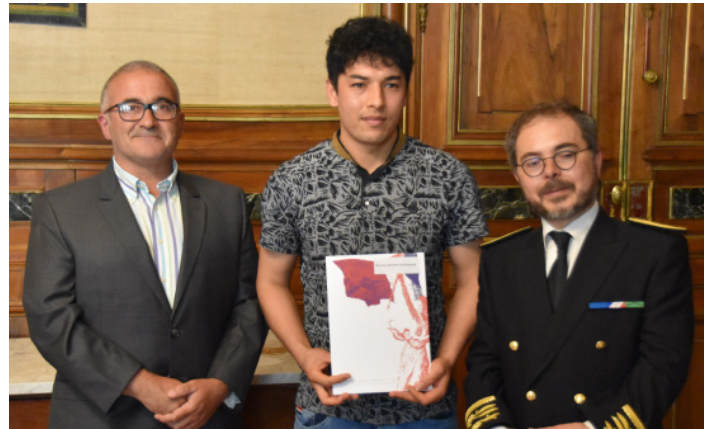
Françoise Bages, perpezacoise, assistante juridique retraitée, a joué à « Questions pour un Champion » puis ensuite à « Questions pour un Super Champion ». Les diffusions de ses participations ont eu lieu les 16 janvier puis 10 juin 2023.

Cette passionnée de voyages a écrit « Viens je t'emmène » et « Mes guides accompagnateurs ». On peut les emprunter à la bibliothèque de Perpezac-le-Noir.

Nationalité française



Mme Bindou SOUMAHORO, originaire de Côte d'Ivoire
cérémonie du 01/02/2023



M. Mohamad Ali BUSTAN ALI, originaire d'Afghanistan
cérémonie du 07/06/2023

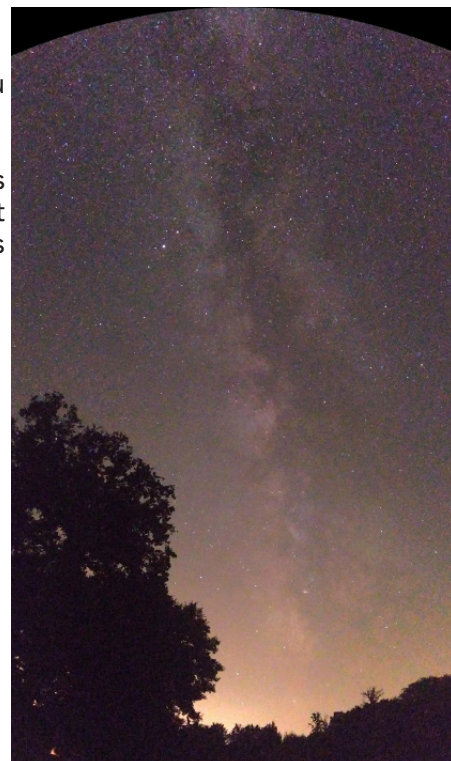
Après un long parcours, ils ont obtenu la nationalité française et se sont vus remettre leur livret d'accueil par Monsieur Étienne DESPLANQUES, Préfet de la Corrèze. Nous leur souhaitons un chaleureux accueil et la meilleure insertion possible dans leur nouvelle patrie.

On the Moon Again le 19 août

Le rendez-vous donné par le Club d'Astronomie du Limousin au plan d'eau le samedi 19 août a été un vif succès.

Ainsi, à la nuit tombée, la Voie lactée s'est dévoilée pour plus de 400 yeux ! Constellations, étoiles et galaxies ont livré leurs secrets grâce aux télescopes et commentaires opportuns des passionnés qui, outre la lecture du ciel, ont répondu à beaucoup de questions. Un très beau rendez-vous pour les petits et les plus grands !

www.clubastronomielimousin.fr



Forum des associations

Vendredi 8 septembre dernier, la municipalité de Perpezac-Le-Noir a renouvelé son Forum des Associations. La dizaine d'associations que compte la commune a répondu présente.

Une réunion importante pour l'ensemble des bénévoles car elle favorise les échanges et l'entraide entre les différentes associations et peut s'avérer porteuse de nouveaux projets communs.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour les nombreux visiteurs de s'informer des différentes activités proposées et même de finaliser leur adhésion pour la nouvelle année scolaire. Pour d'autres associations, le forum a aussi été l'occasion de recruter de nouveaux bénévoles.

Ce rendez-vous sera reconduit bien entendu l'année prochaine, couplé à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune, comme tous les deux ans !



Perpezac-le-Noir à la Télévision

La commune a été mise à l'honneur dans l'itinéraire Bis sur France 3 les 17 et 30 avril 2023 avec notamment une visite de la boucherie Les Papilles Enchantées et de l'élevage Un Brin de Chèvres à Chauzas.



Marché des artisans et producteurs locaux le 14 mai

Encore une journée réussie pour le marché des artisans et producteurs locaux à la salle des fêtes.

L'occasion de découvrir (ou redécouvrir) des produits vraiment près de chez nous.

Félicitations à Véronique Bergougnoux pour l'organisation en collaboration joyeuse avec le comité des fêtes et à tous les exposants.



L'entreprise "Terre de Couleurs" récompensée

Terre de Couleurs, blanchisserie adaptée basée à Perpezac-le-Noir, a reçu le prestigieux prix "Engagement" lors de la soirée de l'économie proposée par la CCI de la Corrèze et le groupe Centre-France-La Montagne. Ce prix témoigne de l'engagement de l'entreprise, dirigée par Vincent Brouillaud envers l'insertion sociale et économique.

Fondée il y a six ans, *Terre de Couleurs* offre des opportunités d'emploi à des personnes éloignées du marché du travail, contribuant ainsi activement à l'économie locale. Grâce à son modèle d'insertion tourné vers des salariés devenus inadaptés ou handicapés, les trois sites Terre de Couleurs (Perpezac-le-Noir, Tulle et Allasac) traitent trois tonnes de linge par jour, desservant des entreprises, des particuliers et des collectivités dans tout le département.

Lors de sa création en 2017, la communauté de communes du Pays d'Uzerche a soutenu l'entreprise au travers d'un crédit-bail atelier relais, lui permettant ainsi de prospérer et offrir des emplois significatifs à ceux qui en ont le plus besoin.

Catherine Chambras, Présidente de la communauté de communes du Pays d'Uzerche, a fait part de sa grande fierté qu'une entreprise du territoire soit ainsi mise à l'honneur : « Cette récompense est le témoignage de l'engagement de Terre de Couleurs envers un avenir professionnel inclusif et prospère pour tous nos citoyens. J'adresse mes plus sincères félicitations à son dirigeant Vincent Brouillaud, mais également à chacun des salariés investis au sein de cette blanchisserie adaptée ».



Vincent Brouillaud reçoit le prix de l'Engagement

La cérémonie du 11 novembre

La cérémonie s'est déroulée avec la présence exceptionnelle d'un détachement du 126^e RI de Brive. Voici le discours de Jérôme Sagne prononcé cette occasion.

Mesdames, Messieurs,
Tout d'abord merci d'être venus si nombreux pour cette cérémonie très particulière.
En effet, nous avons l'honneur d'accueillir un détachement de vingt hommes du 126^{ème} RI de Brive la Gaillarde. Ce régiment a connu ses premières heures il y a 230 ans en 1793 au moment de la Révolution française. Puis en 1812, et c'est là un moment fondateur, le 126^{ème} RI s'est sacrifié lors de la bataille de la Bérézina pour permettre à la Grande Armée de Napoléon d'effectuer la traversée du fleuve Bérézina et sa retraite de Russie. Il sera dissout ensuite puis au fil des décennies retrouvera peu à peu son identité et sa superbe. Votre devise « Fier et vaillant » vous vient de vos faits d'armes, ici, sur le territoire français, et ailleurs, dans les opérations menées à l'étranger. Votre emblème, le Bison Blanc, animal mythique, trône dans la cour de votre caserne Laporte : il est fier et vaillant, et blanc comme la neige qui tombait en 1812 en Russie. Vos couleurs, le Noir et le Rouge ont conduit au jumelage avec deux communes de Corrèze, Perpezac-le-Noir et Collonges-la-Rouge, dont la couleur de la terre pour l'une (nous) et la couleur de la pierre pour l'autre, vous ancrent à jamais dans notre territoire.
Imaginez, Messieurs, vous un régiment d'élite, une fierté corrézienne et désormais une fierté perpezacoise, l'honneur que vous faites à ses hommes et à leurs familles !
Ils n'étaient que de la « piétaille », de la chair à canon, pour la plupart soldats de seconde classe, embourbés dans les tranchées, soumis aux bombardements ennemis et à la première arme chimique, l'ypérite ou « gaz moutarde ». Ils ont laissé des veuves, toujours vêtues de noir, des mères éplorées et des enfants devenus « Pupilles de la Nation », qui ne verront leurs papas qu'en photo quand ils en avaient.
Il y a 100 ans, quasiment jour pour jour, en 1923, ces morts ont eu leur monument. Il était à cette époque séparé du monde des vivants par une grille symbolique et sacrée.
Ils ont combattu et sont morts pour la France, notre France.
Vous, vous vous battez encore et toujours pour Elle.
Et, contrairement à une petite musique que l'on entend parfois de certains hommes politiques peu scrupuleux voire démagogues lors d'évènements, ce qui menace la République, ce n'est pas l'Armée, les militaires et les gendarmes, mais les terroristes, les bandes organisées, les dictateurs et autres barbares.
Vous Messieurs, vous êtes notre sentinelle, celle qui veille et qui protège notre modèle de société, celle qui nous protège nous, Citoyens !
Se défier de notre Armée, c'est jeter un voile sur tous ces hommes morts au combat !
Se méfier de notre Armée, c'est douter de la Nation !
Soutenir notre Armée, c'est assurer un monde plus sûr et de paix pour nos enfants !
Merci Messieurs pour votre engagement.
Maintenant, place aux enfants et leur chant qui va s'élever et fera écho à mes propos.

Jérôme SAGNE



LA VIE À L'ÉCOLE

Organisation scolaire

Pour cette rentrée, une nouvelle organisation pédagogique a été mise en place au sein du RPI en raison du grand nombre d'élèves et du changement de rythme scolaire (4 jours au lieu de 4,5 jours). Les CE2, CM1 et CM2 sont tous accueillis à Estivaux.

Le RPI compte actuellement 160 enfants (108 enfants à l'école de Perpezac et 52 enfants à celle d'Estivaux). La direction de l'école et la municipalité ont soulevé le problème des effectifs sans pour autant qu'un poste entier n'ait été accepté.

en haut, de gauche à droite :

- **Mme Carine BOURG**, agent technique polyvalent et ATSEM en MS
- **Mme Céline BARRY**, professeur des écoles (MS le matin et GS l'après-midi)
- **Mme Noémie JOUFFRE**, professeur des écoles (GS le matin)
- **Mme Guénola ROBERT**, professeur des écoles (CP-CE1 et PS en fin d'après-midi)
- **M. David DUMONT**, cuisinier et agent technique polyvalent
- **Mme Mélanie TABOUREL**, agent de propreté et de restauration
- **Mme Carole MILLERY**, professeur des écoles (PS le matin et PS/MS l'après-midi)
- **Mme Angie ALCOUFFE**, agent polyvalent



en bas, de gauche à droite :

- **Mme Emmanuelle BENOÎT**, accompagnante d'élève en situation de handicap
- **Mme Aurore PÉJOINE**, professeur des écoles (CP)
- **Mme Marie-Anne ROULET**, directrice et professeur des écoles (CE1)
- **Mme Pauline VERGNE**, ATSEM en GS
- **Mme Sarah LE COLÈRE**, ATSEM en PS

Départs en retraite



Christiane Lemaire a pendant 10 années travaillé pour la commune, aussi bien à l'école que dans les locaux municipaux.



Christine Chapelle a servi bien des enfants à la cantine avec sourire et enthousiasme.

Nous les remercions toutes les deux pour leur implication, leur application dans leur travail et leur gentillesse. Nous leur souhaitons une très belle et longue retraite.

Activités scolaires



Observation des cartes postales anciennes



Fête de la musique



Séjour Bugeat en mai



Rencontre USEP entre écoles





Jour de neige !



Permis piéton CE2



L'église, son architecture et ses vitraux



Rencontre intergénérationnelle

*Interventions
Pays d'Art
et d'Histoire
Vézère Ardoise*



Au fil de l'eau



Atelier cuisine lors de la semaine du goût



Pâtes Lunateli Mme LAROZE Donzenac

Retrouvez toutes les actualités sur :



blog de l'école de Perpezac le Noir





Noël 2022



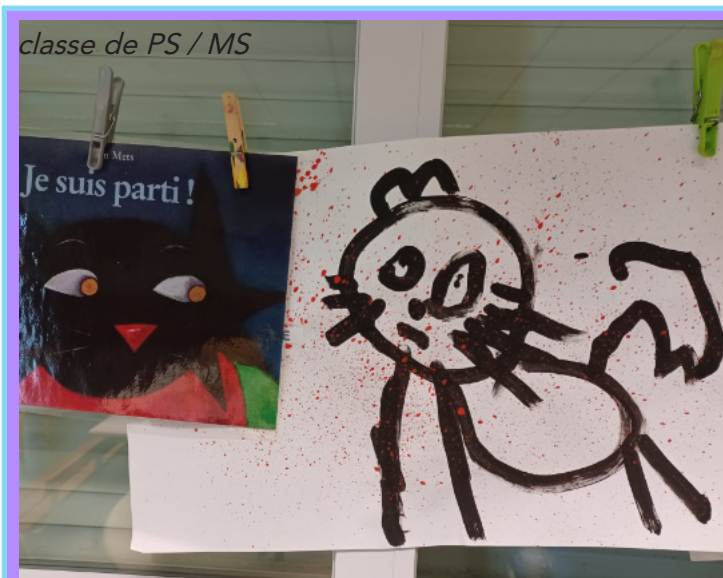
Sortie au château des Milandes



fête de l'école



picnique de fin d'année



classe de PS / MS



classe de CE1



Quelques jolis travaux réalisés par les enfants



classe de CP

A la cantine

David est toujours aux fourneaux pour régaler les enfants.

Il dispose d'une cuisine professionnelle (four, cuisinière, machine sous vide...) et concocte ses plats avec encore plus de produits locaux.



A la cantine, c'est à partir d'un euro !

Le dispositif de tarification sociale est maintenu, l'État maintenant la compensation financière.

Un vrai coup de pouce pour les familles qui peuvent bénéficier de ce tarif social ! Nous veillerons à le poursuivre autant que possible.

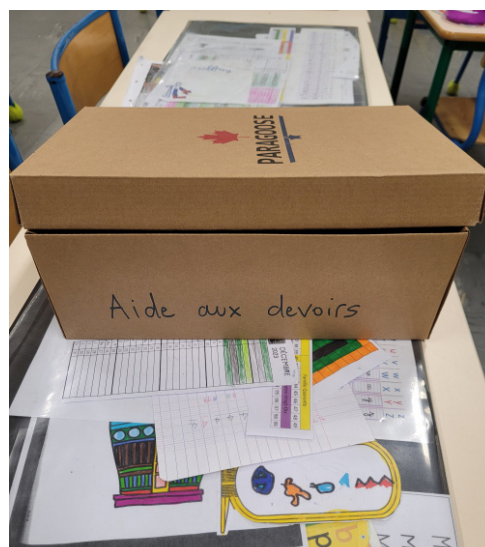
L'aide aux devoirs

La satisfaction étant au rendez-vous pour cette année scolaire 2023-2024, la municipalité de Perpezac-le-Noir a reconduit l'aide aux devoirs.

Et l'équipe des bénévoles s'est étoffée !

En plus d'Annie Besse, Anne-Marie Cessac, Michèle Laporte, Mathilde Rasselet et Franck Lejeune qui se sont réengagés, la municipalité est ravie d'accueillir Liliane Duteil, Anne-Marie Nabais et Huguette Alexandre.

Que tous les bénévoles soient remerciés pour leur mobilisation au profit de nos enfants.



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met à disposition des lecteurs de Perpezac-le-Noir et des communes environnantes des livres (romans et documentaires), des CD, et des DVD. Son fonds est régulièrement renouvelé par les achats de nouveautés (subvention municipale) et par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

Bibliothécaire / bénévoles

Le fonctionnement de la bibliothèque (prêts, classements, inventaires, équipement des livres, animations) est assuré par :

-Carine, notre bibliothécaire, qui vous accueille les mardis et samedis.

-Les bénévoles qui sont présentes à tour de rôle les mercredis. Un grand merci à : Huguette Alexandre, Danièle Delord, Michèle Laporte, Nelly Masmalet, Carole Millery, Nicole Piron, Danielle Sageaux, Jacqueline Valeix, pour leur disponibilité et leur implication.

Animations

Les animations pour les enfants rencontrent un vif succès :

- « HISTOIRES DE GOÛTER »

Lecture de contes et goûter.

Certains mercredis après-midi, de 16h à 17h.

Pour les enfants de 3 à 10 ans.

- « BRICO CRÉATIF »

Confection de bricolages et loisirs créatifs au fil des saisons : Halloween, Noël, Carnaval, Pâques...

Certains samedis matin de 10h à 11h30.

Pour les enfants de 8 à 12 ans.

Le calendrier des animations est disponible à la bibliothèque.

Ces animations sont gratuites et très prisées. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver.

Renouvellement des documents

Comme chaque année, nous profitons de la rentrée littéraire pour renouveler les fonds de la bibliothèque. De nouveaux documents ont été achetés : livres jeunesse, romans, policiers, ...

Venez les découvrir !

Site internet

À partir du site internet, vous pouvez suivre les actualités de la bibliothèque, consulter le catalogue et ainsi voir les disponibilités des documents recherchés.

Médiathèque numérique 24h/24 : cinéma, livres, presse, autoformation...

Avec votre abonnement à la bibliothèque de Perpezac, vous pouvez accéder à la médiathèque numérique de la Corrèze.

La BDP-19 vous propose gratuitement l'accès à une offre numérique en ligne accessible à tout moment sur vos ordinateurs, tablettes, smartphone, liseuse.

<https://bd.correze.fr/numerique>

LIVRES NUMÉRIQUES : accessibles en téléchargement pour une durée de 21 jours ou en streaming. Jusqu'à 5 livres / mois.

VIDÉOS EN LIGNE : catalogue avec plus de 5000 programmes : films, documentaires, séries, programme jeunesse. En streaming ou au téléchargement pour 30 jours. Jusqu'à 12 films / mois.

PRESSE EN LIGNE : accès à plus de 1600 titres de presse en illimité ainsi qu'aux archives à tout moment.

AUTOFORMATION : arts & loisirs créatifs, musique, bien-être & santé, bureautique, code & permis, langues, multimédia, soutien scolaire, ...

Horaires

Mercredi : 15h00 - 17h00

Jeudi : 16h30 - 17h30 (en période scolaire)

Samedi : 9h30 - 12h00

Inscriptions

Consultation sur place libre et gratuite

Adhésion annuelle : 10.00 €

Gratuit pour les enfants (< 16 ans)

Coordonnées

Site web : www.biblio-perpezacnoir.fr

Tel : 05 55 98 41 19

@ : biblio.pln@orange.fr



Histoires de goûter

Sortie culturelle pour les bénévoles

Début avril, l'équipe de la bibliothèque a pu partager un moment d'enrichissement culturel, d'échange et de convivialité en sortie à Tulle.

Les bénévoles ont pu réaliser une visite de la bibliothèque départementale, menée par Alain Maury, correspondant pour la bibliothèque, dans les immenses salles contenant les rayonnages des différents documents mis à disposition des bibliothèques communales. En fin de matinée, un petit temps a été pris pour mieux connaître les offres de prêt numérique de la bibliothèque départementale : e-book, presse, vidéos, sur le site de la médiathèque numérique de la Corrèze.

La journée s'est poursuivie par une visite du cœur historique de Tulle, le quartier de Souilhac et le Champ des Martyrs. Une visite remplie d'émotions sous le récit de Danièle Delord.



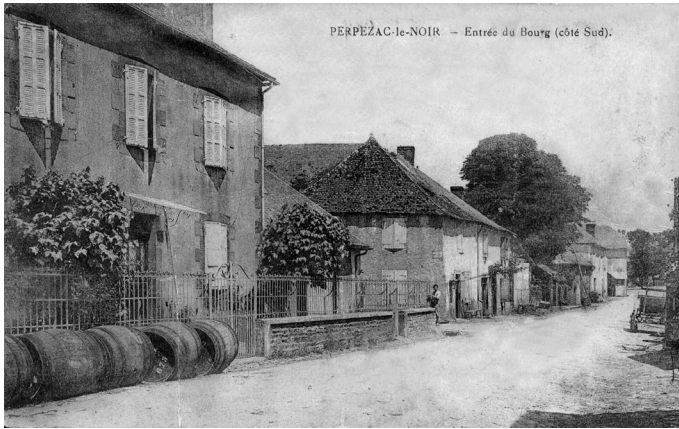
Venez nombreuses et nombreux parcourir les riches rayons de la bibliothèque, s'il manque une référence la BDP l'aura sûrement pour vous combler !

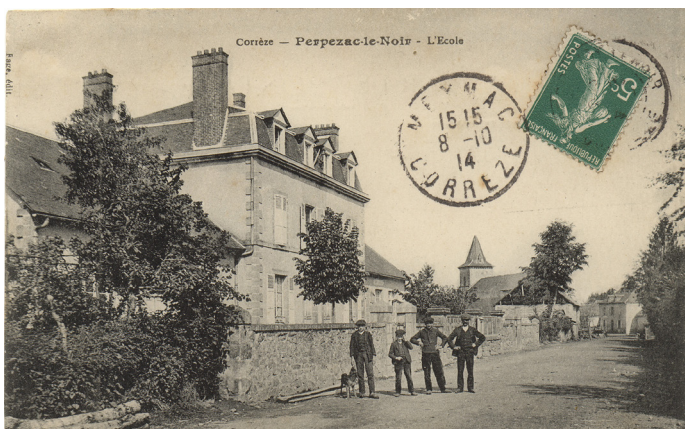
Brico créatif

JOURNÉES DU PATRIMOINE LE 23 SEPTEMBRE

Exposition de cartes postales de la commune

À l'occasion des journées du patrimoine, nous avons disposé des cartes postales anciennes, agrandies, en lieu et place d'où elles ont été prises jadis. Souvenirs pour les uns et découvertes pour les autres !





Ces cartes postales, assez rares, font parties de la mémoire de la commune. Aussi, n'hésitez pas à faire passer des cartes inédites de la commune afin de les numériser.

Dédicace du livre de Danièle Delord

Lors de ce week-end, Danièle a choisi de présenter son livre sur la commune dans le parc de l'église.

L'ouvrage "Maisons, terres et familles à Perpezac-le-Noir 1815-1945" retrace l'histoire de l'évolution de la commune, son bourg, ses villages de 1815 à 1945.

Danièle s'est appuyée sur des recherches aux archives municipales et départementales, ainsi que de nombreux documents, photos et anecdotes, confiés généreusement par des familles de la commune.



Un documentaire sur la commune

La municipalité a confié la réalisation d'un film documentaire à Terra Curretia (Terre de Corrèze), une association fondée par Gilles Chavant et Pascal Daubernard en 2015 qui a pour objectif la mise en valeur de la Corrèze et de son patrimoine. Elle est spécialisée dans la production de documentaires pour les communes. Après St-Mexant et St-Clément, c'est au tour de Perpezac-le-Noir !

Une première réunion a eu lieu le 24 mars avec les associations et représentants de la commune.

Depuis cette date et pendant un an, Gilles Chavant et Pascal Daubernard arpentent la commune en quête d'échanges, de rencontres, de tout ce qui caractérise Perpezac dans son passé, présent ou futur, que ce soit le quotidien ou des événements particuliers.



ENTENTE PERPEZAC SADROC

MAIRIE
51 RUE PRINCIPALE
19410 PERPEZAC LE NOIR
 N° AFFILIATION FFF : 547105
 N° AGREMENT DDJS : 18972845
 N° SIRET/SIREN : 513588091 00015
 N° PREFECTORAL : W181006584
 ENTENTE@PERPEZACSADROC@GMAIL.COM



Cette saison 2023/2024 est une nouvelle page de notre club qui s'ouvre.

En effet, de nouveaux dirigeants avec la volonté de la jeunesse de s'investir dans le bénévolat ont permis à l'entente Perpezac Sadroc de rebondir après une saison passée difficile.

Le retour au club du coach de la grande aventure en coupe Nouvelle Aquitaine il y a quelques années ainsi que l'arrivée de nombreuses recrues permettant d'étoffer l'effectif des équipes seniors A et B et des féminines ouvrent des perspectives favorables à toutes et tous pour la pratique de notre loisir favori du week-end.

Ceux-ci ont été dignement incorporés lors des journées d'intégrations au stade ou en centre de loisirs sponsorisé par de généreux donateurs dont le club souhaite développer le partenariat par affichage ou panneaux publicitaires.

Les équipes de jeunes sont également mobilisées et encadrées par des éducateurs disponibles en nombre, que ce soit pour l'entente Perpezac Sadroc ou pour l'entente du Barreau.

Et comment ne pas parler de notre équipe de vétérans, présents également en nombre tous les jeudis soirs et dorénavant aidés avec l'intégration définitive de nos voisins de St Germain les Vergnes.

Pour l'environnement sportif à Perpezac-le-Noir, il a été décidé d'un planning d'entraînement et de matchs permettant à vous tous de pouvoir bénéficier de l'accueil nécessaire à la découverte de nos nouveaux sportifs.

Les dates des différentes festivités n'ont pas encore été échangées mais nul doute que nous reviendrons vers vous par l'accès multimédia pour vous inviter à y participer.

Vous trouverez ci-après quelques photos démontrant l'implication de tous en ce début de saison.

Merci encore à la mairie de Perpezac-le-Noir et à ses employés pour leur disponibilité quant à l'entretien des installations sportives au stade de Laleu.

Bonne fin d'année, et à très bientôt pour de nouvelles informations sur le déploiement des activités sportives et festives.



Notre équipe réserve



Notre équipe seniors



Notre équipe féminine



Notre équipe "vétérans"



APE DU RPI PERPEZAC-LE-NOIR / ESTIVAUX

L'Amicale des Parents d'Élèves : Créer des liens et financer des sorties sportives, artistiques et éducatives.

Dans un monde en constante évolution, l'Amicale des Parents d'Élèves (APE) se réinvente pour mieux répondre aux besoins de la communauté éducative. Une équipe de parents dévoués, ouverte à tous, s'unit pour soutenir les projets scolaires et tisser des liens au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

• **Créer des Liens au Cœur de l'Éducation :**

L'Amicale des Parents d'Élèves met l'accent sur la création de liens. Elle favorise des moments chaleureux et conviviaux où les parents peuvent se rencontrer, partager des idées, et collaborer pour améliorer l'expérience éducative de leurs enfants.

• **Le Pouvoir de la Solidarité :**

L'APE est le moteur financier derrière de nombreux projets passionnants, tels que des sorties culturelles au cinéma et au théâtre, des événements sportifs palpitants, la magie de Noël à l'école, des achats divers et les voyages de fin d'année. Ces événements ne pourraient voir le jour sans le soutien financier de notre association.

• **Un Engagement Dynamique :**

Les membres de l'Amicale se réunissent régulièrement pour organiser ces événements et collecter les fonds nécessaires. Les réunions sont toujours empreintes d'une atmosphère amicale et joyeuse, où les rires sont autant au rendez-vous que l'engagement.

L'Amicale des Parents d'Élèves 2.0 incarne la modernité de l'engagement parental et sa volonté de soutenir activement l'éducation de nos enfants. Ensemble, nous créons des liens, finançons des projets inspirants et contribuons à bâtir un avenir éducatif riche en expériences pour nos élèves. Rejoignez-nous pour être partie prenante de cette aventure éducative passionnante !

Notre bilan 2022/2023 :

- Aider au financement des activités des élèves : transport en bus et sorties scolaires (cinéma, théâtre, château de Castelneau, château des Milandes, le parc Wizz'titi, musée Labenche, Séjour USEP Bugeat)
- Financer les différents projets éducatifs : savoir rouler à vélo
- Animer la vie de l'école en apportant des moments de convivialité tels que les cadeaux de Noël des enfants et des garderies ainsi que la fête de l'école.

Nos projets 2023/2024 :

La 4ème randonnée de l'APE a eu lieu le 8 Octobre dernier sur les chemins perpezacois en parallèle de la fête de l'Automne. Les ventes de chocolats de Noël et des calendriers sont renouvelées. Le loto aura lieu le samedi 16 mars 2024 à la Salle Polyvalente d'Estivaux. Vous pourrez également participer au vide-grenier printanier le 28 avril 2024 à Perpezac-le-Noir. La fête de l'école se déroulera comme tous les ans à Estivaux.

Composition de l'APE :

Co-présidentes : BISSIERE Pauline et CARTIER Sarah

Trésorières : POUCH Betty et son adjointe BELLIES Vanessa

Secrétaires : VINEL Elodie et son adjointe LEBOCEY Hélène

Membres actifs : GANE Loïc, HERCOUËT Hélène, LEJEUNE Franck, LLORENTE Ana, LOPES Vanessa, MARSALEIX Mylène, MAS Marie, MEYJONADE Femke, MOREAU Alexis, PALINHOS Magali, ROBIN Audrey.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les municipalités de Perpezac-le-Noir et Estivaux, le Conseil Départemental, les commerçants, les entreprises, l'équipe pédagogique, les parents, les bénévoles et tous nos nouveaux membres pour leur précieuse collaboration et leur soutien continu. Votre engagement fait toute la différence.

Plus d'informations :

amicale.perpezac@gmail.com

Facebook : Amicale des Parents d'Élèves Perpezac-le-Noir - Estivaux



COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS 2023 MADAGASCAR

Une mission sur place a été menée par notre président Alain Monteil, du 8 octobre 2022 au 15 février 2023 et elle se poursuit du 28 septembre au 20 décembre 2023.

Tout le long de ces séjours, les opérations programmées, les contacts et les visites dans les familles des enfants à opérer se sont succédés. Le chantier dans le sud, dans une école de 1386 élèves pour la pose de filtre afin d'obtenir de l'eau potable, a bien été effectué.

Le séjour a été entaché de deux décès. Une petite fille de 8 mois qui devait être opérée d'hydrocéphalie est décédée la veille de son opération. Puis la perte de Mirindra, qui fut un grand choc, décédée à 13 ans d'une leucémie. Nous n'avons pu participer aux soins (9 mois d'hospitalisation), en revanche le suivi psychologique fut intense et très proche de l'enfant et de la famille. Papy, comme elle appelait Alain, était très présent jusqu'à la dernière cérémonie, et ensuite auprès de la famille.

Bilan après le retour de février 2023 :

- 9 opérations, avec examens et soins, ont été pratiquées grâce à notre équipe médicale locale (HJRA), sous contrôle des responsables de l'association en France ou sur le terrain.
- 14 enfants ont reçu un équipement complet pour l'école (matériel scolaire, tenue, repas de midi...) ainsi que le paiement des frais annuels scolaires.
- Accompagnement d'une maman de 34 ans, enceinte de 8 mois... cas désespéré, qui aujourd'hui se détermine par « c'est ma raison de vivre ».
- Distribution de matériels monitorings à l'hôpital CHU ANDOTAPENAKA.
- Distribution de médicaments et petit matériel au service URGENCES REA à HJRA.
- Distribution de cathéters au bloc opératoire et aux urgences et direction, HJRA.
- Distribution d'aérosols au service réanimation, bloc opératoire et service pédiatrique, HJRA.
- Distribution de glucomètres au service réanimation, bloc opératoire, HJRA.
- Distribution de brosses à dents, dentifrice, matériel de nettoyage (balais, poubelles), de seaux et timbales pour distribution d'eau potable pour 10 salles de classe.
- Distribution de vêtements aux enfants de la rue (plus nombreux cette année), de nourriture à une maman et ses deux enfants couchant sous une couverture dans la rue.

BURKINA

Suivi de soins et poursuite des contacts avec l'association des jeunes filles abusées. La situation politique est toujours très instable.

PROJETS 2024

Une commission interne à notre association sera créée pour soutenir l'association malgache « Grossesses précoces » sise à Antananarivo, dans le but de peaufiner son projet d'information local auprès des jeunes filles et jeunes femmes.

Léonid, qui avait obtenu le diplôme de licence d'infirmière généraliste (96/100 avec mention honorable et félicitation du jury), est venue nous rendre visite avec le soutien de trois membres de l'association. Elle a rencontré des chirurgiens de différents services, bloc opératoire et consultations (gastrologie, orthopédie, dentiste greffes, EHPAD, président de gynéco sans frontière, présidente de sage-femme sans frontière, cardiologue). Ces rencontres ont été d'un très grand bonheur pour Léonid qui avait du mal à trouver ses mots pour faire part de sa satisfaction. Elle a trouvé une motivation supplémentaire pour poursuivre ses études dans une spécialité de bloc opératoire en orthopédie. Elle a reçu une proposition d'embauche. Malheureusement ses papiers doivent être en règle avec la législation de travailleur étranger.

Merci encore une fois à nos partenaires : Super U Uzerche, pharmacie de Perpezac-le-Noir, les docteurs, Cherou (dentiste), Juvéval, Bruno (chirurgiens), Claude Rosenthal (gynéco sans frontière), Delphine Wolff (sage-femme sans frontière), Isabelle Cantonais (EHPAD Vigeois) et tous les généreux donateurs...

enfance solidarite.free.fr
le Bariolet
06 16 46 33 20
bariolet7@yahoo.fr

Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, à la sous-préfecture de Brive
N° W343006410-JO N° 0051 de 2001 – 0100511307 -1561197R - N° SIREM : 449 995737
Reconnue comme organisme d'intérêt général (code général des impôts)



FRJEP - RENFORCEMENT MUSCULAIRE / FITNESS

Notre association, qui perdure depuis plus de 40 ans, compte 27 licenciés, habitants de Perpezac-le-Noir mais aussi des communes alentours. Les cours se déroulent les mercredis soir à 20h30 à la salle des fêtes de Perpezac-le-Noir et sont assurés par Mr Nicolas GOULAY (diplômé d'Etat).

Celui-ci nous concocte chaque semaine un programme différent et évolutif basé sur le fitness et le renforcement musculaire qui se passe toujours dans la joie et la bonne humeur.

La cotisation reste inchangée (depuis 2012) soit 65 Euros.

Composition du bureau (identique à 2022) :

Présidente : Mme Sandrine MARCOU

Vice-Présidente : Mme Delphine BUGÉAT

Trésorière : Mme Maryse MALINIE

Trésorière Adjointe : Mme Huguette ALEXANDRE

Secrétaire : Mme Viviane DUFOUR

Secrétaire Adjointe : Mme Claire VILLECHENOUX

Un renouvellement des haltères a été effectué en 2023.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien fidèle depuis de nombreuses années, tout comme le Conseil Départemental.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2024 !

Le bureau



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le 3 septembre se tenait notre Assemblée Générale, comme à l'accoutumée, le dimanche avant l'ouverture de la chasse, avec une trentaine de participants parmi lesquels un représentant de la commune, Mr Laurent Mergey. Le rapport financier et de l'activité de l'année était présenté.

Le traditionnel loto du premier samedi de novembre a rassemblé 200 personnes environ en 2023. De nombreux participants sont repartis avec un lot.

Pour la deuxième édition, le Ball-Trap du troisième week-end de juillet fut un succès. Près d'un millier de visiteurs ou de tireurs se sont déplacés.

La société remercie la famille Nauche pour le prêt du site et l'aide précieuse, ainsi que la Mairie de Perpezac-le-Noir.

À ce jour, ce sont une cinquantaine de chasseurs qui prennent leur carte.

Nous remercions l'ensemble du monde agricole qui nous laisse passer sur ses terres. Sans eux, nous ne pourrions pas assouvir notre passion.

Merci aussi au Comité des Fêtes pour son aide.

Aujourd'hui s'est instaurée une véritable communication, ce qui permet à tout le monde de pouvoir profiter de notre belle commune en toute sécurité. Mais la chasse, ce sont aussi 400 perdreaux et 400 faisans élevés par l'association et relâchés au cours de la saison. 100 canards viennent compléter des populations existantes.

Durant la saison dernière, 28 chevreuils et 37 sangliers ont été prélevés et distribués aux propriétaires et chasseurs.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter notre président Claude CHALARD au 06 70 52 18 33.



Une troisième saison a débuté pour notre association le 11 septembre 2023.

Cette année, nous avons étoffé notre offre avec la création de cours de Hip-Hop pour les enfants et de gym douce pour les adultes.

Nous avons donc maintenant 10 sections au total (6 enfants et 4 adultes), encadrées par notre formidable Marion Barre et notre nouveau professeur de Hip-Hop, Omar Sabeur, déjà très apprécié des enfants.

Les groupes pour cette saison 2023-2024 sont les suivants :

- ★ Zumba Éveil (4-5 ans)
- ★ Zumba Mini kids (6-7 ans)
- ★ Zumba Kids (8-10 ans)
- ★ Zumba Teens (à partir de 11 ans)
- ★ Hip-Hop kids (de 6 à 9 ans)
- ★ Hip-hop teens (à partir de 10 ans)
- ★ Pilates adulte
- ★ Zumba adulte
- ★ Pound adulte
- ★ Gym douce adulte

Nous avons encore accueilli un nombre important de nouveaux adhérents. Nous en comptons plus de 150 cette année. Devant un tel engouement, nous avons été de nouveau obligées de limiter les inscriptions afin que tout le monde puisse profiter au mieux des cours.

Encore une année prometteuse avec de nombreuses actions cette saison :

- La première a été notre participation à la fête de l'automne le 8 Octobre avec un flash mob dans l'après-midi vêtus de rose, bien entendu, afin de montrer notre soutien et notre mobilisation pour la campagne annuelle "Octobre Rose".

- Les sorcières, les fantômes et les citrouilles étaient aussi de sortie, pendant les cours, afin de fêter Halloween comme il se doit avec à la clef quelques bonbons dévorés !!

- Nous poursuivrons cet engouement avec un petit spectacle intermédiaire qui aura lieu le samedi 27 janvier 2024, en présence des parents des sections enfants à la salle des fêtes de Perpezac-le-Noir afin de montrer le travail déjà accompli.

Et comme on ne s'arrête jamais à Funky Perp', LA date à retenir cette année, celle que tous nos adhérents attendent avec impatience, c'est celle du gala de fin d'année, où nous avons décidé de nous lancer dans la cour des grands en présentant un magnifique spectacle **À L'AUDITORIUM D'UZERCHE LE 8 JUIN 2024**

Nous comptons sur vous pour venir applaudir tous nos artistes du moment durant cette merveilleuse soirée !!!!

Pour finir nous remercions, bien entendu la municipalité, pour son soutien, tous nos bénévoles pour leur aide précieuse et tous les élèves pour leur présence et leur motivation. Longue vie à Funky Perp' !



Les activités et projets 2023 2024

Atelier chorale « ça nous chante »

À Perpezac-le-Noir, les jeudis de 18h30 à 19h30, à la salle polyvalente.

- le concert annuel de la chorale a eu lieu à St Bonnet l'Enfantier le 23 septembre 2023.
- un concert de Noël a eu lieu le 8 décembre à l'église de Perpezac-le-Noir.
- d'autres concerts seront proposés en 2024. Des invitations d'autres chorales sont en cours.

Atelier cuisine

Une fois par trimestre, de 8h à 12h, à Estivaux.

Atelier de gymnastique

- Gym douce à Sadroc : tous les mardis de 10h à 11h. 22 participants à la rentrée 2023-2024.
- Gym tonique à Sadroc : tous les jeudis de 18h45 à 19h45. 22 participants à la rentrée 2023-2024.
- Gym Entretien à Perpezac-Le-Noir tous les mardis de 10h30 à 11h30. 17 participants à la rentrée 2023-2024.

Pour l'association Familles Rurales du Plateau, une activité physique régulière, une prévention précoce, une alimentation saine, le maintien du lien social, sont les conditions capitales pour bien vieillir et pour le vivre mieux de notre territoire.

Atelier théâtre

L'atelier théâtre s'est créé en septembre 2023, à St Pardoux-l'Ortigier. Les répétitions ont lieu tous les mardis de 19h00 à 20h30 avec une intervenante confirmée ayant fait le Cours Florent.

Atelier art floral

Pour l'année 2023-2024, l'atelier floral aura lieu les jeudis 23 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 29 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin - à 14h30 à la salle polyvalente de St-Pardoux-l'Ortigier.
Pour tous renseignements, appeler Mme Loche Marie-France 06 24 26 52 67.

Sorties

Après avoir fait une escapade dans la Rioja et la Navarre au printemps 2023 avec 31 participants, en 2024, Familles Rurales a décidé de faire une nouvelle escapade à Marseille du 16 mai au 20 mai 2024 inclus.
Pour tous renseignements et réservations, appeler le 06 86 78 37 16.

Familles Rurales du Plateau continue à se moderniser en prenant en compte les réalités de l'évolution de notre environnement territorial, professionnel, familial, sociétal et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé ainsi qu'à vos proches pour l'année 2024.



2023 fut une année pleine de nouveautés.

Le dimanche 14 mai, nous étions présents au marché d'artisans qui s'est tenu dans la salle polyvalente. Cette deuxième édition a accueilli de nombreux visiteurs qui ont pu découvrir ou redécouvrir des artisans Perpezacois et Corrèziens.

Samedi 17 juin 2023 a eu lieu la **Fête de la Musique**. Afin de proposer une soirée musicale plus longue que d'habitude nous sommes heureux d'avoir pu mettre à l'affiche de cette soirée non pas un mais deux groupes qui ont enflammé le plan d'eau avec leurs vocalises : « **APPELLE TES COPAINS** » et « **FLAGRANTS DELIRES** ».

Changement de formule cette année pour le repas avec proposition de plateaux-repas à un tarif adapté.

Les retours extrêmement positifs de cette formule nous incitent à la renouveler l'année prochaine. Notre souhait est d'allier convivialité, bonne humeur et plaisir de se retrouver combinés à une soirée abordable pour tous.

Cet évènement, que nous sommes fiers de pouvoir vous proposer **gratuitement**, n'existe et ne perdurera que grâce à vous ! Nous vous remercions d'être venus en nombre profiter du concert et consommer à la buvette et au repas ce qui constitue notre seule source de revenus.

Comme à l'accoutumée et parce que le temps l'a permis cette année, le feu d'artifice, offert par la municipalité, a pu être tiré et a été apprécié par tous ceux qui se sont amassés autour du plan d'eau.

2024 connaîtra peut-être des nouveautés... à voir si nous pourrons les concrétiser !

Enfin, le dimanche 8 octobre a eu lieu la traditionnelle **Fête de l'Automne**... Comme l'an dernier, nous avons eu la joie d'accueillir des artisans toujours aussi nombreux (environ 25), des forains fidèles, un vide grenier de plus en plus prisé avec une quarantaine d'exposants et de plus en plus de Perpezacoises et Perpezacois !

Mais cette fête de l'automne ne serait pas une fête de village si d'autres associations ne participaient pas avec nous. Cette année, de nouveau, l'amicale des parents d'élèves du RPI Perpezac-Estivaux a organisé sa randonnée pédestre et trail au départ de Perpezac-le-Noir réunissant plus de 300 participants sur des parcours de 6, 12 et 17 kms. Funky Perp' était aussi de nouveau à nos côtés pour offrir une formule inédite d'animation : aux commandes, Marion a mené un Flash Mob, aux couleurs d'Octobre Rose, au milieu des passants pouvant admirer l'énergie des danseuses et danseurs ! Par la suite, un spectacle des Romain Michel, accompagnés de leur légendaire caravane, pris place à l'arrière de la salle polyvalente ! Ces 3 artistes s'étaient déjà produit plusieurs fois il y a quelques années à Perpezac-le-Noir... Spectacle musico-déglingo-burlesque...qui a fait rire, réagir et/ou a interloqué ! Peu importe l'essentiel était de passer un bon moment et de profiter du beau temps !

A midi, 145 convives ont pu apprécier le délicieux et copieux repas proposé par un traiteur au sein de la salle polyvalente, repas servi par les bénévoles du comité !

Le comité des fêtes avait également prévu une buvette qui fut appréciée avec la chaleur et des châteaux gonflables, pris d'assaut tout au long de la journée par les petits, qui venaient compléter les attractions foraines. Les bénévoles ont évidemment pressé le jus de pommes qui a remporté un franc succès, comme toujours, et ont innové avec des châtaignes grillées dans un rouleau concocté par Pierre et qui tournait grâce au moteur prêté par Manu.

Et oui l'ingéniosité des uns et des autres est importante aussi pour proposer de nouvelles choses ! Mais ce qui est surtout indispensable c'est la bonne humeur, les sourires et la présence sans faille des bénévoles qui font qu'une association quelle qu'elle soit puisse perdurer ! Qu'ils viennent ou non à toutes les réunions et qu'ils puissent être présents les jours J... Voilà ce qui fait que le comité continue à animer Perpezac-le-Noir tous les ans !! Alors il est temps de dire UN GRAND MERCI à toutes celles et tous ceux qui préparent, passent des jours, soirées à penser, organiser, budgéter et inventer les fêtes année après année ! Nous avons eu la chance en septembre de voir de nouveaux habitants de la commune nous rejoindre et de voir les jeunes qui nous avaient déjà épaulés les fois précédentes revenir avec plaisir ! Mais plus nous serons nombreux, plus nous serons dans la possibilité de proposer d'autres activités ! Alors n'hésitez pas à nous rejoindre si le cœur vous en dit !

Prenez donc contact avec Sandrine au 06.86.08.73.92

Evidemment, nous remercions également tous les commerçants et artisans qui nous soutiennent à travers des encarts publicitaires dans nos programmes distribués à tous les habitants de Perpezac-le-Noir dans leur boîte aux lettres peu avant les manifestations.

Et nous n'oublions pas bien sûr de renouveler notre gratitude à Monsieur le maire et son conseil municipal pour leur soutien à travers l'attribution d'une subvention et leur accompagnement, notre reconnaissance pour leur patience à Sandrine et Arnaud pour l'aide administrative et pour leur disponibilité, à Vincent, Jérémy et Paolo pour l'aide logistique dans tout ce qu'implique l'organisation de nos manifestations ! Merci.

En 2024, la **Fête de la Musique aura lieu le samedi 15 juin** ! Quant à la fête de l'automne, la date précise n'est pas encore arrêtée !

Le comité des fêtes souhaite à toutes les Perpezacoises et tous les Perpezacois une excellente année 2024 remplie de santé, agrémentée de plein de petits bonheurs et de nombreux moments de joie.



LE YOGA DES 5 ÉLÉMENTS

L'Association ANAHATA YOGA a pour but de proposer des séances de yoga, discipline introspective pour le bien être physique et émotionnel de la personne. Elle propose des séances de HATHA YOGA.

Le HATHA YOGA est une discipline complète qui ne nécessite pas de souplesse ou d'endurance, il s'adapte aux possibilités et à l'âge de chacun(e) et offre un potentiel illimité de progression !!!

C'est une méthode de yoga douce basée sur le respect du corps et l'écoute de soi.

Quelques bienfaits : diminue du stress (émotionnel et physique), augmente la capacité respiratoire, renforce le dos, améliore la souplesse et le tonus musculaire, apporte une meilleure qualité de sommeil, aide à mieux gérer les tensions, encourage l'écoute de soi...

Au cours des saisons plusieurs pratiques vous sont proposées. La séance commence par une courte détente suivie d'échauffements du corps pour aller vers des ASANAS (postures) et enchaînements suivant la saison pour se terminer par une intégration et/ou une courte méditation.

Les séances sont ouvertes à tous et toutes, quelque soit l'âge et le niveau de pratique.

Les mardis à 18H30 jusqu'à 19H45 à la salle polyvalente.

S'inscrire auprès de Marie-Gabrielle

FACEBOOK Marie-Gabrielle Geneste et Anahata YOGA

Corrèze et INSTAGRAM, tél : 06 42 04 98 37



LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC

Elle a su depuis 1958 défendre les intérêts de ses adhérents. Des actions ont abouti, d'autres restent à mener. La FNACA continue aujourd'hui à essayer d'obtenir la reconnaissance des services rendus. C'est une association totalement indépendante des sensibilités politiques-religieuses-philosophiques. Elle a pour but d'entretenir les liens d'amitié, de solidarité entre les anciens mobilisés en AFN, le devoir de mémoire et la date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962. Si pendant un demi-siècle, nous avons été maîtres d'œuvre des cérémonies du 19 mars cette journée commémorative est désormais depuis le 6 décembre 2012 sous l'autorité des pouvoirs publics. C'est-à-dire les préfets. Le protocole est maintenant fixé par les préfets qui sont tenus par la loi de présider une cérémonie au chef-lieu de chaque département, pour nous Tulle.

Les autorités militaires doivent apporter leur concours de journée du souvenir et du recueillement, tandis que les maires doivent pavoiser les édifices publics et lire le document de l'autorité lors de la cérémonie.

Divers : le journal de l'ancien d'Algérie, adressé aux membres de la fédération - Club de vacances loisirs...
Bureau : Georges Bombillon, JP Berthoumeyrie, JF Freyssinet, Albert Menthe, Maurice Simon, Martial Besset
Activité 2022 : AG en janvier, 19 mars, 8 mai, 11 novembre
Nombre d'adhérents : 22

Je souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et présente mes meilleurs vœux, les plus sincères pour une heureuse année et prospère et renouvelle mes amitiés à toutes et tous.
Le Président : Georges Bombillon

GÉNÉRATION MOUVEMENTS, LES AÎNÉS RURAUX, LOU CHUQUETOU

Perpezac le Noir/ Saint Bonnet l'Enfantier

L'année 2023 a vu une légère reprise du club. Nous avons eu une centaine d'adhérents qui ont renouvelé leurs inscriptions ; d'autres n'ont pu le faire pour des raisons de santé. En cours d'année nous avons eu quelques inscriptions, et d'autres sont prévues pour l'année 2024.

Les ateliers ont pu fonctionner normalement :

- la Belote les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h30, salle des associations de Perpezac-le-Noir. Le club participe actuellement à un challenge regroupant 10 clubs différents de la Corrèze et pour l'instant nous sommes bien classés.

- le Tarot les mercredis soir de 20h à 23h30 ;

- la Pétanque les mercredis, vendredis et samedis au boulodrome couvert de Sadroc.

- Quant à notre groupe de musiciens, il a de nouveau pu participer à de nombreuses animations : comices agricoles, fête de communes et même animations musicales dans certains EHPAD.

De plus l'année 2023 nous a permis de reprendre nos repas dansants où nos musiciens «maison» ainsi que nos chanteurs ont pu nous faire apprécier l'ampleur de leurs talents.

Le Bureau sera renouvelé au cours du mois de janvier après une assemblée générale.

Le CA se compose de :

Mesdames	Messieurs
Beynet	Brangier
Brangier	Chambon
Lamiche	Chapelotte
Piron (Trésorière)	Curty
Sourzac (Secrétaire)	Fontubier (Président)
Treille	Testud



**Pour de plus amples
renseignements contacter :
Mr Fontubier au 06 80 63 37 05**

OVER THE TOP



Toujours en progression au niveau national, européen et mondial, le bras de fer sportif à un avenir prometteur en France et continue de faire de nouveaux adeptes avec un niveau qui monte en puissance.

Notre club suit cette tendance, avec la présence de trois nouvelles recrues prometteuses dont une féminine en 2023.

Prochaine étape, le championnat de France qui aura lieu dans le sud de la France à Vitrolles (13) au mois de mars. Pour les personnes intéressées, les entraînements ont lieu chaque vendredi soir au Bariolet à Perpezac-le-Noir. Sportivement.



Contact David VITRY 06.11.03.90.58

DEFIBRILLATEURS OU DAE

Trois défibrillateurs, afin de se conformer à la réglementation, sont installés de façon stratégique :

- Un défibrillateur devant l'entrée de la mairie. Il est accessible pour l'ensemble des lieux recevant du public de la rue principale : la mairie, l'Espace France Services, l'agence postale, l'école, la bibliothèque, le cabinet médical, le cabinet kiné, l'église... De plus, la mairie est située sur l'axe principal qui traverse le village.
- Un défibrillateur de la salle polyvalente devant la porte d'entrée.
- Un défibrillateur au stade, côté plan d'eau, qui est à disposition des utilisateurs du terrain de foot, du terrain multisport et du plan d'eau.

FOCUS : QU'EST-CE QU'UN DÉFIBRILLATEUR OU DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Depuis 2017, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur (DAE) contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



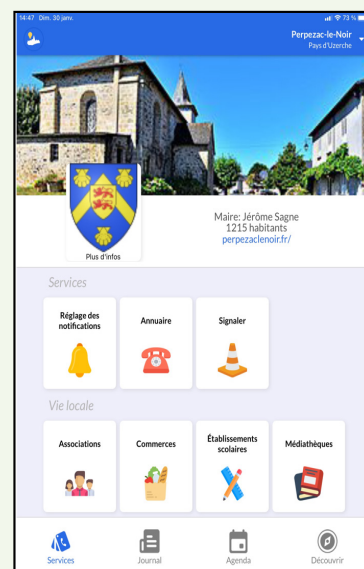
COMMUNICATIONS



Le site internet de la commune est mis à jour régulièrement, vous y trouverez à la fois les dernières nouvelles, les bonnes idées à glisser dans vos agendas, mais aussi un récapitulatif de nos commerces, artisans, services et associations, ainsi que les moyens pour les contacter.

<https://www.perpezaclenoir.fr/>

Les nouvelles sont aussi consultables sur le Facebook de la commune, et bien sûr avec l'application gratuite IntraMuros disponible pour smartphones et tablettes Android et Apple, en sélectionnant la ville de Perpezac-le-Noir. Elle ne nécessite ni inscription, ni réseaux sociaux.





L'urbanisme : le guichet unique simplifie vos démarches

Le service Urbanisme de la communauté de communes du Pays d'Uzerche a mis en place le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), solution innovante pour simplifier les démarches administratives.

La dématérialisation : un pas vers l'efficacité

Fini les tracas liés à la préparation de multiples copies et à l'envoi fastidieux de dossiers encombrants : grâce au dépôt en ligne sur le GNAU, l'intégralité du processus, depuis le dépôt de la demande jusqu'à la décision finale, se déroule de manière entièrement dématérialisée. Cette démarche simplifiée permet un traitement plus rapide et efficace des demandes.

Un suivi personnalisé en temps réel

L'interface du GNAU offre aux demandeurs la possibilité de suivre l'évolution de leurs demandes grâce à la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » accessible sur la page d'accueil. Les notifications instantanées informent les demandeurs des étapes clés de leur dossier, que ce soit pour signaler une demande incomplète, une majoration de délai, la prise de décision ou l'obtention du statut de complétude. Si des pièces manquent au dossier, l'administré sera averti par courrier électronique et pourra aisément télécharger les documents requis sur son espace numérique.

Simplification des relations avec l'administration

L'un des avantages majeurs du GNAU réside dans la diminution des déplacements et la suppression des frais d'envoi. Plus besoin de se rendre en mairie pour déposer un dossier ou de dépenser des sommes considérables en envois recommandés. La plateforme de dépôt en ligne élimine ces contraintes, offrant ainsi une expérience plus fluide et économique aux demandeurs.

Accessible à tous

Bien que l'outil soit numérique, les personnes ne maîtrisant pas l'informatique ou n'ayant pas d'accès à Internet ont toujours la possibilité de déposer leur dossier en format papier auprès de la mairie ou de l'envoyer par voie postale. Par ailleurs, les personnes qui rencontreraient des difficultés avec la constitution de leur dossier et les pièces à fournir peuvent commencer par se faire aider par l'outil d'assistance pour les demandes d'autorisation d'urbanisme mis en place par le gouvernement : <https://tinyurl.com/Assistance-Urbanisme>

Une fois le dossier constitué, elles doivent le télécharger et passer à l'étape de dépôt et d'enregistrement au guichet numérique (GNAU).

Pour tirer pleinement parti de ces évolutions numériques ou s'ils souhaitent obtenir des informations complémentaires, les futurs demandeurs sont invités à se renseigner auprès du service Urbanisme de la commune.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme marque un tournant dans la simplification des procédures administratives. En adoptant cette approche, la communauté de communes du Pays d'Uzerche et la commune démontrent leur engagement envers un service public plus accessible et efficace pour tous.

Les services dédiés aux personnes âgées et handicapées

Instance de coordination de l'autonomie du Pays d'Uzerche (ICA)

Point d'accueil et d'information pour les personnes âgées ou en situation de handicap, de leurs familles et des aidants, ainsi que des professionnels intervenants. L'ICA coordonne la mise en place de prestations, aide au montage des dossiers de financements (caisse de retraite, MDPH, APA...). Elle propose un service mandataire, Action « aide aux aidants » coordonnée sur le canton d'Uzerche par l'Ehpad de Lubersac, ateliers de prévention du vieillissement à destination du public retraité et/ou en situation de handicap, réseau voisins, transport à la carte par taxi, service d'aide administrative (dossier Ehpad, MDPH, APA...). Le service est également chargé de coordonner le réseau solidaire des Voisineurs.

Cristel Bachelard, agent d'accueil et coordinatrice
05.55.73.26.53, c.bachelard@paysduzerche.fr
Elodie Poullain, coordinatrice, 05.87.67.00.00,
e.poullain@paysduzerche.fr

Les services enfance - jeunesse

Le multi-accueil à Uzerche (enfants de l'âge de 10 semaines à 4 ans)

Il est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
contact : Maury Hélène 05 55 98 12 55

Le relais accueil petite enfance

Les mercredis à Perpezac-le-Noir de 9h30 à 11h30.
contact : Chartagnac Marion 05 55 97 15 96

Les accueils de loisirs à Uzerche et Vigeois (enfants de 3 à 17 ans).

Ils sont ouverts de 7h15 à 18h30 les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires.
contact : Mazard Aurore 05 55 97 13 41

Le TIC'nav, un nouveau service de transport inauguré à Perpezac

La communauté de communes du Pays d'Uzerche a célébré l'inauguration du TIC'nav (Transport Intercommunal en navette) lors d'une cérémonie à Perpezac-le-Noir, en présence de Pascal Cavitte, conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine et des maires locaux. Mis en place depuis le 1^{er} septembre, le TIC'nav offre une mobilité accrue aux habitants des douze communes du Pays d'Uzerche, avec des tarifs très abordables, tout en réduisant l'empreinte carbone grâce à des navettes partagées.

Catherine Chambras, présidente de la communauté de communes du Pays d'Uzerche, avait choisi de couper le traditionnel ruban de ce nouveau service public à Perpezac-le-Noir, à l'issue d'un voyage inaugural proposé aux maires des communes disposant d'un point de desserte TIC'nav.

Le service offre aux voyageurs un ramassage à domicile desservant huit points stratégiques, après avoir réservé sur la plateforme téléphonique dédiée (n° 0970 870 870, prix d'un appel local). Il facilite l'accès aux soins, aux services publics, et simplifie les déplacements vers les villes voisines, Tulle ou Limoges. Les tarifs sont très compétitifs, avec un aller simple à 2,30 euros et un aller-retour à 4,10 euros. Les détenteurs de la carte solidaire peuvent même voyager pour seulement 40 centimes par trajet.

Outre l'impact social en réduisant l'isolement et en favorisant la mobilité, le TIC'nav s'inscrit dans une démarche environnementale en réduisant l'usage des voitures individuelles, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement. Il renforce également l'attractivité du Pays d'Uzerche en offrant une alternative pratique à la voiture individuelle.

Le TIC'nav, premier volet du projet de mobilité de la communauté de communes qui envisage d'autres initiatives autour du vélo et du covoiturage, est opérationnel depuis le 1^{er} septembre. Il est le résultat d'une collaboration fructueuse entre **la communauté de communes du Pays d'Uzerche, la région Nouvelle-Aquitaine, et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.**

Cette inauguration était également l'occasion de procéder au tirage au sort des deux baptêmes en montgolfière offerts par Week-end Diffusion, dans le cadre du lancement de ce nouveau service et de la semaine européenne de la mobilité.



Les élus du Pays d'Uzerche et Pascal Cavitte



Vous souhaitez aller à Uzerche, Vigeois, Saint-Ybard, Masseret, Perpezac-le-Noir, Tulle ou Limoges directement depuis votre domicile ?



“PRENEZ UN TICKET POUR LE TIC”

0970 870 870*

*Du lundi au samedi de 8 h à 19 h (prix d'un appel local).

Correspondance gratuite pendant 2 h avec les lignes régulières du réseau routier régional.

Voyage tout public

2,30 € 1 voyage

4,10 € Aller-retour dans la journée

Avec la carte solidaire**

0,40 € 1 voyage

**Justifier d'une carte solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine : transports.nouvelle-aquitaine.fr

www.paysduzerche.fr

LE PETR VÉZÈRE - AUVÉZÈRE

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère compte 44 communes sur les trois communautés de communes : le Pays de Lubersac-Pompadour, le Pays d'Uzerche et Vézère-Monédières-Millesources. Les actions phares en 2023 ont été :

Contrat de développement et de transitions signé avec la région

Ce contrat a été officiellement signé le jeudi 15 juin 2023 à Lubersac entre la Région Nouvelle-Aquitaine, le PETR Vézère-Auvézère et les trois communautés de communes qui le constituent.

Ce contrat permet le financement via des aides régionales de projets portés par les acteurs locaux (exemple de projets subventionnés : rénovation énergétique de locaux communaux et création de logements sociaux conventionnés, projets de revitalisation de centres bourg [...]). Ce contrat permet également le financement d'une ingénierie afin de contribuer à l'émergence de ces projets.

Concrètement sur le contrat précédent, qui a couru de 2018 à 2021, une vingtaine de projets a été soutenue pour une somme de 934 000 € environ. Sur le contrat actuel qui s'engage, il est prévu l'accompagnement de 24 projets. Dans le contexte actuel où les collectivités connaissent des difficultés budgétaires, ce soutien de la Région est donc indispensable pour que les projets du territoire puissent se concrétiser.

Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'État

Ce contrat, signé en juillet 2021, a permis de soutenir plusieurs projets portés par des collectivités.

Animation du programme FISAC

Le programme FISAC désigne un programme d'aides financières à destination des artisans et des commerçants du territoire. En lien avec les chargés de développement économique des communautés de communes, le PETR Vézère-Auvézère a animé ce programme jusqu'en 2023 (en renseignant les porteurs de projet sur l'éligibilité de leur projet, en les accompagnant dans le montage de leur dossier...).

Ce programme vient d'arriver à son terme : depuis 2021, sur l'ensemble du territoire, 47 dossiers reçus ont été soutenus pour un montant total de 126 638,68 € environ. Concernant le Pays d'Uzerche, 21 dossiers ont été soutenus pour un montant total de 51 707,73 € environ.

Et pour 2024 ?

Une nouvelle programmation européenne sera en place au premier trimestre 2024, à l'échelle du PETR Vézère Auvézère. Concrètement, les porteurs de projets locaux pourront solliciter des subventions européennes (fonds FEDER ou fonds Leader), pour des projets sur les thématiques du tourisme, du développement économique (par exemple pour financer des travaux au sein de locaux commerciaux en centre bourg), sur des actions de valorisation patrimoniale... Une communication plus large, à l'attention des bénéficiaires potentiels, sera ainsi réalisée lorsque toutes les types d'actions éligibles à cette programmation auront été définis.

Le programme Actions Collectives de Proximité permettra également de financer le développement économique du territoire, en accompagnant les entreprises du territoire implantées en centre bourg. Un diagnostic économique a été réalisé en 2023 et un programme d'aides spécifique va être formalisé et communiqué au premier trimestre 2024. Il sera ainsi possible de financer des travaux ou de l'achat de matériel productif.

AIIDAH PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées **AIIDAH** est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche. Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

- **La formule gourmande à 10,50 €** composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;

- **La formule plaisir à 7,90 €** qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert ;

- **La formule légère à 7,10 €** avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson avec un légume).

L'association vous demandera une cotisation de 1 € par an.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie (aide à l'alimentation).

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1.50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.



Ce service est sans engagement et est assuré toute l'année et sans interruption.

Vous pouvez nous joindre :

05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays d'art et d'histoire est un regroupement de 47 communes reconnu d'intérêt général. Il fait partie du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire, mis en place et soutenu par le ministère de la Culture. Depuis plus de 20 ans, une équipe de professionnels met en place des expositions, des publications et des animations pour faire découvrir ou redécouvrir les richesses de ce territoire corrézien. Le Pays d'art et d'histoire a la volonté de dépoussiérer le patrimoine par des approches mêlant connaissance, découverte et émerveillement.

À travers ce label de qualité, les communes se sont engagées dans une démarche active de connaissance, de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Les actions menées visent un public large : les jeunes, les habitants et les touristes. En 2023-2024 le Pays d'art et d'histoire dresse le bilan des 10 années passées afin de renouveler la convention établie avec le ministère de la Culture.

Le Pays d'art et d'histoire en 2023

La fête des lumières participative " Les allumés d'Ussac " a réuni plus de 3 500 visiteurs les 20 et 21 janvier.

Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des professionnels qui se sont mobilisés durant plusieurs mois : les 8 artistes locaux, les 312 élèves de l'école et leurs enseignantes ainsi que plus d'une centaine de bénévoles.

La prochaine édition aura lieu en janvier 2024 à Chanteix. Le livret " Parcours Ussac ", édité à cette occasion, est disponible sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire.

Entre janvier et juillet, plus de 1 400 élèves ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser les élèves à l'architecture et au patrimoine grâce à des activités variées (l'urbanisme, le paysage, les matériaux de construction...). Le programme des ateliers du patrimoine 2023-2024 a été présenté le 1^{er} septembre lors de réunion de rentrée des directeurs d'école.

Samedi 1^{er} juillet, l'Assemblée générale du PAH s'est tenue à Arnac-Pompadour. Outre les questions financières, ont été présentés le bilan des actions 2022, les projets 2023 et le renouvellement de la convention signée avec le ministère de la Culture. Enfin, Mme Bernadette Vignal a quitté la présidence du Pays d'art et d'histoire après 10 ans à ce poste. Pour lui succéder, a été élu M. Jean-Louis Lascaux, maire d'Allasac et vice président de l'Agglo de Brive. Il est secondé par Mme Josette Fargetas, maire de Juillac et vice présidente de l'Agglo de Brive.

Les animations grand public ont réuni environ 2 000 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, durant lesquelles a été inauguré le nouveau livret « Parcours Saint-Aulaire ».

Le Pays d'art et d'histoire Perpezac

De janvier à mars, trois classes de l'école ont bénéficié d'ateliers du patrimoine animés par M. Thomas Jacquement, médiateur culturel du Pays d'art et d'histoire. Les CE2 se sont rendus à deux reprises à l'église pour découvrir l'architecture religieuse à l'aide notamment de maquettes pédagogiques ; l'histoire et la fabrication des vitraux. Les CE1 se sont intéressés aux usages de l'eau avant l'arrivée de l'eau courante dans le bourg. Ils ont pu aller puiser l'eau dans un puits et utiliser une couade, l'ancêtre du robinet. Enfin, les CP ont découvert l'histoire de leur école au siècle dernier : matériel et mobilier anciens, échanges avec une ancienne élève de l'école (la non mixité, le chauffage au bois, la cantine...), écriture à la plume. Le Pays d'art et d'histoire remercie M. Bourlet pour avoir ouvert les portes de sa propriété et Mme Lerosier pour son témoignage.



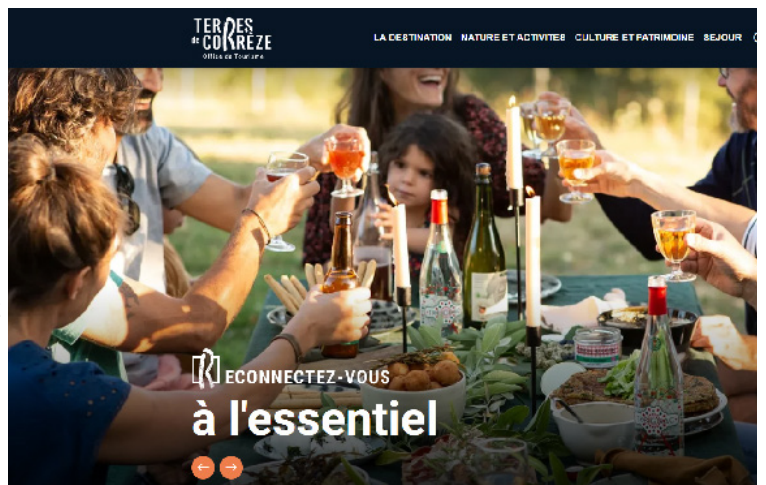
Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours,
24 rue de la grande fontaine,
19240 Allasac
05.55.84.95.66
pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr



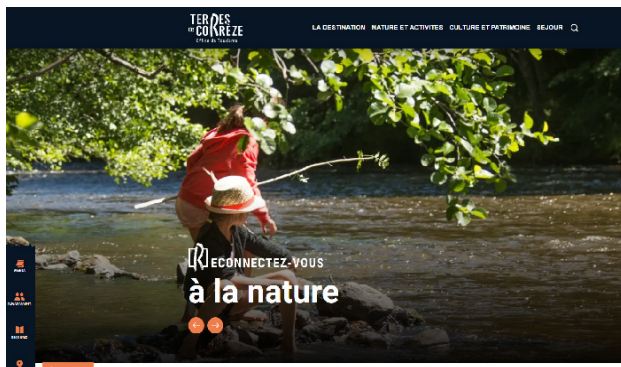
TOURISME EN TERRES DE CORRÈZE

Vous êtes encore nombreux à vous demander ce que représente cette appellation.

« Terres de Corrèze » symbolise la volonté des 3 communautés de communes : Pays d'Uzerche, Vézère Monédières Millesources et Pays Lubersac-Pompadour, de travailler ensemble au développement touristique du territoire. Depuis 2020, un seul Office de Tourisme œuvre à la promotion des communes qui s'étendent des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières, en passant par la vallée de la Vézère. En 2023, la commune de Bugeat a rejoint l'une des 3 COMCOM. Le territoire de compétence de l'office de tourisme comporte ainsi **44 communes**.



L'Office de Tourisme se dote d'un nouveau site Internet.



Outil indispensable à la promotion du territoire, il est le fruit de plusieurs mois de travail de la part de toute l'équipe en collaboration avec les agences Iris Interactive et Webetics.

Production de contenus, reportages photos et qualification des informations, rien n'a été laissé au hasard pour mettre en valeur les atouts de la destination.

www.terresdecorreze.com
05 55 73 15 71

Promotion gratuite de vos événements

L'Office de Tourisme Terres de Corrèze assure la promotion des événements ouverts au grand public (et non réservé aux adhérents d'une association) qui ont lieu sur les 44 communes du territoire.

Pourquoi informer l'Office de tourisme ?

Parce que toute l'année, ce sont auprès de nous que se renseignent les visiteurs en séjour ou de passage, les habitants en quête de sorties ; que ce soit dans nos bureaux d'accueil, sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux.

Pour les organisateurs qui ont une page Facebook, diffuser les manifestations uniquement sur votre page ne veut pas dire que l'Office de Tourisme sera informé. Trop de manifestations ne sont pas portées à notre connaissance, ce qui est pénalisant pour les organisateurs et pour les personnes en recherche d'informations.

FIN DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.



Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concerné par les conséquences de cette fermeture.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 01/01/2026, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit une généralisation du tri à la source au 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France. Elle impose aux collectivités de proposer à tous les particuliers une solution de tri à la source des restes de repas qui pourra s'articuler autour de plusieurs solutions :



Compostage Individuel



Compostage partagé



Collecte restes de repas en porte-à-porte



Collecte en apport volontaire

La stratégie du SIRTOM :

- Déployer une collecte des biodéchets en porte-à-porte dans les villes les plus urbaines
- Déployer une collecte en apport volontaire dans les communes avec des centres-bourg denses
- Proposer le compostage individuel ou partagé dans les communes les moins denses.

Le SIRTOM vous accompagne en mettant à votre disposition un **Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :

- Un composteur d'un volume au choix (Règlement de la participation financière par chèque à l'ordre du Trésor Public) : **400 litres : 20€ / 600 litres : 30€ / 800 litres : 40€ / 1m³ en bois Douglas : 100€**
- Un bio-seau pour transporter vos déchets de cuisine
- Un mélangeur qui permet de retourner et d'aérer le compost
- Un guide du compostage

Où se procurer un Pack Compost ?

- Retrait immédiat dans nos locaux administratifs.
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant un formulaire (contacter le SIRTOM).



Zoom sur la tarification incitative

La Tieom (Taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères) ou tarification incitative comprend :

- Une part fixe, fonction de la valeur locative cadastrale du logement
 - Une part variable, fonction de la production d'ordures ménagères selon : **le volume du contenant utilisé** (le bac ou la trappe de la borne enterrée ou semi-enterrée ou les sacs rouges post-payés) et **le nombre de présentations** (la levée du bac comptabilisée avec la puce intégrée ou l'ouverture de la trappe de la borne comptabilisée avec le badge ou le retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs))
- Un prix au litre, fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM, est appliqué et permet de calculer la part incitative. Le montant de la part incitative est le produit du tarif voté (en 2022 = 0,0231€) par le volume collecté (de l'année précédente).

Troubles anormaux de voisinage liés aux animaux

Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Nous vous rappelons que les troubles anormaux de voisinage comme les aboiements peuvent être sanctionnés. La divagation des animaux, quels qu'ils soient, est interdite. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les propriétaires doivent donc veiller à éviter toute divagation d'animaux sur la voie publique. Dès la divagation constatée, l'animal en cause sera conduit dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder (fourrière).

Le frelon asiatique

Il est dangereux pour les abeilles comme pour l'homme. Restons vigilants ! Poursuivons les piégeages avec la plus grande prudence. La mairie continue la prise en charge de la destruction de leurs nids.



LE SYNDICAT DES EAUX DE LA RÉGION DE PERPEZAC LE NOIR

L'année 2023 arrive à sa fin, les années se suivent et se ressemblent, mais avec quelques particularités. L'année 2023 devrait figurer comme deuxième année la plus chaude recensée en France depuis l'ère préindustrielle.

La tendance s'inscrit d'ailleurs dans une évolution récente, mais forte : neuf années sur les dix les plus chaudes connues par la France depuis 1900, se situent après 2010. Quant aux trois années les plus chaudes depuis le début du XXI^{ème} siècle, elles sont postérieures à 2020. Ces records devraient être battus de plus en plus régulièrement puisque le réchauffement de la planète multiplie par 100 la probabilité de voir se produire une vague de chaleur par rapport à l'ère préindustrielle. Extraordinaire, aujourd'hui, l'année 2023 pourrait donc devenir normale demain !

Une pluviométrie très contrastée

Après une année 2022 extrêmement sèche, la pluviométrie devrait en revanche se situer autour de la moyenne, mais avec de forts contrastes. En effet, 2023 aura été marquée par une alternance de périodes d'assèchement et de réhumidification des sols. Caractérisée par trente-deux jours consécutifs de précipitations, la période entre mi-octobre et mi-novembre restera même dans les annales. Mais ce retour de pluies abondantes sur la façade ouest et la moitié nord du pays, allant jusqu'à les saturer par endroits, n'empêchera pas une nouvelle sécheresse lors de l'été 2024. Il faut persévérer dans nos efforts : « économisons l'eau potable » car nos voisins souffrent encore d'un déficit pluviométrique prononcé ...

Le Syndicat des Eaux : organisation

Tout d'abord notre effectif pour 2024 demeure inchangé, à l'exception de notre apprenti Raphaël SICARD qui a terminé son apprentissage en juillet 2023.

Président : Laurent MERGEY ;

Secrétaire Administrative et comptable : Céline RIO ;

Responsable du service technique : Noël MOUNIER ;

Agents techniques : Pierre MAZUBERT et Sébastien BEL.



La consistance de nos installations demeure également inchangée :

Pour alimenter les six communes du Syndicat en eau potable (Perpezac-le-Noir, Saint Pardoux l'Ortigier, Estivaux, Sadroc, Saint Bonnet l'Enfantier, et Vigeois avec seulement trois villages Bleygeat, Le Bois Coutal, La Garenne plus une partie des Rebières), nous disposons de deux réservoirs, le Château d'eau de Perpezac-le-Noir et le réservoir enterré de Saint Bonnet l'Enfantier situé à Coudert : tous deux ont une capacité de 300 m³.

Le Syndicat des eaux en quelques chiffres :

Pour information le Syndicat des Eaux de la Région de Perpezac-le-Noir consomme sur l'ensemble des communes entre 800 et 850 m³ jour en moyenne pour atteindre des « pics » de 1100 m³ jour en été.

La station de traitement a produit pour l'année 2023, 274 686 m³ et nous en avons distribué 237 940 m³ soit un rendement de 86,6%, (ce rendement se situe dans la très bonne moyenne malgré un réseau vieillissant).

Rappel ... Des débits des sources depuis 1992

Les sources sont situées sur les communes de Perpezac-le-Noir et Saint Pardoux l'Ortigier :

- deux à Perpezac-le-Noir,
- trois à Saint Pardoux l'Ortigier.

En prenant les années les plus significatives :

- Débit Maxi février 1995, la totalité des sources 25,80 litres par seconde ;
- Débit Mini décembre 2011, 5,73 litres par seconde ;
- Décembre 1992, 16,44 litres par seconde ;
- Décembre 2023, 17,69 litres par seconde.

Pluviométrie : du 1 janvier au 10 décembre 2023 : 1724 mm (Relevé journalier à la Station de Traitement située à la Croix de Fer à Saint Pardoux l'Ortigier).

Le Syndicat des Eaux : travaux réalisés en 2023

Le Syndicat des Eaux a réalisé des travaux d'entretien comme chaque année : remplacement de conduites usagées, extension de réseau pour desservir de nouveaux abonnés, pose de modules radio pour la relève des index sur Estivaux,...



Mais notre plus gros chantier concerne la rénovation et la réhabilitation du château d'eau de Perpezac-le-Noir.

En début d'année, lancement du cahier des charges réalisé par le Syndicat, ensuite lancement de l'Appel d'Offres avec l'aide du Département. Suite à la consultation, l'entreprise retenue est Vertical située dans l'Indre (36).

La technicité de cette entreprise permet la conception et réalisation sur site d'une cuve en Inox. Ce nouveau procédé est plus résistant, plus durable et nécessite moins d'entretien.

Début avril lancement des études pour réaliser la cuve en inox à l'aide d'un laser. Durant cette période l'entreprise nous a signalé un problème au niveau de la hauteur des antennes téléphoniques de chez Orange, les antennes ont été surélevées le 12 mai 2023 à l'aide d'une grue routière.

Mi-octobre, début des travaux de ravalement, nettoyage du crépis, reprise du béton endommagé et pour terminer l'extérieur, la peinture. Trois couches de peinture sont nécessaires et la dernière couche devrait débuter à la mi-janvier en fonction de la météo (voir photos ci-dessous).

En tant que Président, j'agis pour la pérennité de notre syndicat avec une politique syndicale orientée sur la qualité de l'eau et un service efficace et rapide aux usagers.

Je tiens tout d'abord à remercier les élus pour leur implication et l'aide qu'ils apportent à notre Syndicat, mais également à remercier particulièrement le personnel du Syndicat pour son dévouement, sa disponibilité et son sérieux.

Au nom de l'équipe, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous vous souhaitons une nouvelle année remplie de joie, de bonheur et de réussite avec une excellente santé !

Laurent MERGEY



Les antennes téléphoniques au sommet du château d'eau



Première couche, les débuts après le nettoyage



Seconde couche

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



À la mairie :
Arnaud et Sandrine

France Services : Élodie
agence postale :
Sandrine et Delphine



Pauline, Sarah
David, Carine
Mélanie (pas sur la photo)

Vincent, Jérémy et Paolo
Philippe (pas sur la photo)



LES ÉLUS

Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

Délégations	Adjoint référent	Membres
Finances	Delphine Boudet	Franck Lejeune, Julie Vieillard, Élodie Pillault, Séverine Chazal
Travaux	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Nicolas Penys, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Élodie Pillault
Appels d'offres	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Séverine Chazal, Julie Vieillard, Élodie Pillault
Actions sociales	Hélène Hercouët	Anne-Marie Cessac, Séverine Chazal

Les délégations communales

Correspondant défense : Nicolas Penys
Corrèze Habitat : Hélène Hercouët
Prévention routière : Sébastien Viillard
Conseil d'école : Franck Lejeune

Les groupes de travail

Communication : Delphine Boudet, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Nicolas Penys

Animations : Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Hélène Hercouët

Bibliothèque : Hélène Hercouët, Anne-Marie Cessac, Delphine Boudet

École et périscolaire : Franck Lejeune, Séverine Chazal, Delphine Boudet

Administratif : Delphine Boudet, Julie Vieillard

Développement économique : Delphine Boudet, Julie Vieillard, Franck Lejeune, Sébastien Viillard, Élodie Pillault

Aménagements et accès aux réseaux : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Sébastien Viillard

Sécurité : Laurent Mergey, Sébastien Viillard

Culture et patrimoine : Hélène Hercouët, Élodie Pillault, Anne-Marie Cessac

Affaires sociales : Hélène Hercouët, Séverine Chazal, Anne-Marie Cessac

Les organismes intercommunaux

Pays d'art et Histoire Vézère Ardoise :

Hélène Hercouët (déléguee) et Anne-Marie Cessac (déléguee suppléante)

FDEE19 : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys

Syndicat des eaux de Perpezac-le-Noir et sa région : Laurent Mergey (président), Jérôme Sagne (délégué),

Emmanuel Denis et Nicolas Penys (délégués suppléants)

SIRTOM : Jérôme Sagne (délégué), Laurent Mergey (délégué suppléant)

SIIV : Hélène Hercouët (déléguee), Nicolas Penys (délégué suppléant)

CIAS : Delphine Boudet et Anne-Marie Cessac

Annuaire des entreprises de Perpezac-le-Noir

	Secteur d'activité	Raison sociale	Adresse	Coordonnées
A G R I C U L T U R E	cabinet vétérinaire. médecine et chirurgie des grands et petits animaux. Urgences assurées 24/24	Docteurs COUSSENS, CESSAC, BALLET, BARTOLI, LAURENT	9 rue des Maisons Neuves	05 55 73 70 25 contact@vetoperpezac.fr
	élevage de chiens	Domaine de Chadadias SATIZELLE	618 route de chadadias	06 72 22 56 06
	pension canine	Pension canine des Renardières	Les Renardières	07 89 48 31 64 pension.canine.des.renardieres@gmail.com
	apiculture	M et Mme BAUVERIE	431 route de Bigeargeas, Bigeargeas	05 55 98 49 48
	apiculture	GAEC Famille DELAUNAY	4130 route d'Uzerche, Les Rebières	07 69 37 57 40
	élevage de chèvres et préparation de fromages et yaourts fermiers	Un brin de chèvres Mme CAGNON Virginie	916 route de Chauzas, Chauzas	06 24 95 75 55 unbrindechevres@free.fr
	production de pommes de terre	M.SERRE Gilbert	1657 route de Bouillaguet	06 20 39 35 65
T R A V A U X	charpente, couverture, zingueur	MONTEIL ET MASMALET M. MASMALET David	1070 route de Tous Vents	06 81 00 53 82 05 55 73 75 11 sarl-monteil-masmalet.com monteil-jm@orange.fr
	climatisation, plomberie	HOME ÉNERGIE M. COURONNE	18 route de Vigeois	07 62 12 92 08
	conception, couture d'ameublement et réalisation de projets	Katre mains M. et Me BISSIERE Pauline et Jérôme	656 route de Maison blanche	06 40 75 97 37 ou 06 30 11 17 46 katremains19@gmail.com
	ébéniste et menuisier	Le Bon Plan M. PASCAL Christophe	21 route de Bouillaguet	06 75 01 12 66 jean.pascal21@orange.fr
	électricité, plomberie, climatisation, chauffage	CHANT'ELEC M. POUPARD et M. GIBLAS	670 route De Tous Vents	06 95 37 77 64 chantelec19410@gmail.com
	électricité, protection Sécurité Incendie, système vidéo surveillance	SYTELCOM M. PIERREFITTE Thierry	45 route Du Mas Du Bois	06 11 87 61 21 sytelcom@wanadoo.fr
	conditionnement, tri de palettes, e-logistique, couture	CASEM : entreprise adaptée	1058 route de Donzenac, Chauviat	05 55 85 69 22
	isolation, platerie, peinture	TECHNI-PEINT Mme BLANCHER Marie-Chirstine	2057 route d'Uzerche, Le Bariolet	06 03 18 12 44 mariec.blancher@gmail.com
	maçonnerie générale	DA SILVA et Fils	75 route de Poncharal	06 75 75 19 33 ou 06 21 82 03 83 contact@dasilvaetfils.com
	multi-travaux de l'Habitat	Guillaume M.T.H.	346 route de Grand Champ	06 31 90 83 36 guillaume.10@sfr.fr
	nettoyage (bureaux, halls d'immeubles, appartements et maisons après déménagements...)	MGT Nettoyage Mme TABOUREL Mélanie	331 route de Grand Champ	07 60 04 07 93 mgt.nettoyage19@gmail.com
	peinture, plaquage, tous petits travaux intérieurs/extérieurs	M. MARGRIS Jacky	93 bis rue principale	06 45 58 26 77 la4ldejacky@orange.fr
	sols, Carrelage	M. ROL Arnaud	2950 route de Vigeois, La buginie	06 45 71 93 76 - rolarnaud@yahoo.fr
	paysagiste, entretien de parcs et jardins	M. MARTY Dominique	Le Bourg	06 17 03 58 81 martyentretient@gmail.com
	scierie, récupération et vente de palettes	Service récup' Palettes M. BESSAS Laurent	7 Bis Chemin De Laleu	06 74 64 63 48 servicerecupalettes@aliceadsl.fr
	travaux de terrassement	M. LARTHOMA Benjamin	148 route de Bouillaguet	b.larthoma@orange.fr 06 30 43 93 36
	coiffure et esthétique	INTEMPOREL	4 rue Principale	05 55 97 28 74 intemporel19@gmail.com
B E A U T É	coiffure	L'atelier de Manon - BEAUTY PLANET	19 rue principale	05 55 97 47 75 https://beautyplanet.com/l-atelier-de-manon-1392
	consultant en santé cellulaire et bien-être	M. PROULHAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 julien_proulhac@hotmail.fr
	fabrication de bijoux fantaisies	Les Ch'tis bijoux de Véro Mme BERGOUGNOUX Véronique	23 rue du pré lassalle	06 86 71 97 12 leschtisbijouxdevero@gmail.com www.facebook/leschtisbijouxdevero
	fabrication de bijoux haute fantaisie et accessoires	ALBA	Perpezac-le-Noir	https://maison-alba-creations.com/ Instagram : _a.l.b.a_ 07 87 16 11 18
	maroquinerie artisanale	PLUM'paillettes Mme CROISILLE Cécile	268 Rue du Puy Bigot	plumpaillettes.fr / 07 54 39 51 20 contact@plumpaillettes.fr
	médiation animale	Maco et Muzoo Mme ROSENTHAL Emmanuelle	415 route de Chauviat, Chauviat	06 29 65 16 83 maco.muzoo@gmail.com
	soins énergétiques, praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise et hypnose éricksonienne	Centre F.A.M.E Madame FARNIER Aphivanh	8 place du champ de foire	06 29 22 45 81 centrefame@laposte.net
	tatouage	Pratiques-ambigües tatoos shop	3 route de Laleu	06 20 38 23 89 h-tatoosshop.jmdo.com
	vente en ligne d'infusions bio	My Organic Infusion	2201 route de Lornac, Le Gué Vinaret	09 64 16 48 74 myorganicinfusion.com

C O M M E R C E S	boucherie charcuterie	Les Papilles enchantées M. LAROUDIE Xavier	1 Petite Rue	05 55 73 25 36	
	chambres et tables d'hôtes, petits-déjeuners	Le Logis du Marronnier Mme SANCHEZ Sylvie	602 route de Chauzas, Chauzas	05 55 73 03 38 ou 06 85 88 30 95 tintinetsylvie@orange.fr logisdumarronnier.com	
	boulangerie	M. et Mme HEBRARD Eric et Sophie	58 rue Principale	05 55 73 70 28	
	libre-service, produits régionaux, vins	DUFOUR Distribution /SPAR M. DUFOUR Frédéric	105 Rue Principale	05 55 73 70 01	
	restauration, bar, tabac, presse, jeux	LE VIEUX MANOIR M. PELOUS Pierre	80 Rue Principale	05 55 73 70 57	
	torréfaction artisanale, vente sur les marchés	Guarana Café société Riber M.RIBER Franck	vente sur les marchés unique- ment	06 27 28 44 52	
	réparation motos et quads, vente de pièces et accessoires	SVP / M. VIALARD Sébastien	425 route d'Uzerche	09 64 10 32 68 svp.preparation@gmail.com	
S A N T É	cabinet infirmier	Mme BERTHOUMEYRIE, M. COSTES	66 rue principale	05 55 97 24 82	
	Cabinet infirmier	Mme PONS, Mme PLAS	99 rue principale	05 55 98 49 87	
	dentiste	Mme PICARD Agnès	35 Rue Principale	05 55 73 19 87	
	masseur-Kinésithérapeute	Mme FRAYSSE Marie-Cécile Mme LABROUSSE Mélanie	35 Rue Principale	05 55 98 40 99 06 82 48 32 35 (Mme Fraysse) 06 59 83 63 24 (Mme Labrousse)	
	médecins	Docteurs DARAGON, DEBRIE	23 rue principale	05 55 73 74 72	
	ostéopathe	Mme FOUZANET Anaëlle	31 rue principale	07 68 48 76 69	
	pharmacie	M. ROUX Valentin	27 Rue Principale	05 55 73 70 21	
	Sage-femme	Mme CHARRIERAS Anaïs	31 rue principale	07 88 79 75 40	
	livraison de matériel médical pour particuliers et professionnels (oxygène, lits, fauteuils...)	ORKYN (groupe Air Liquide)	189 route d'Uzerche, La Côte du Bariolet	05 55 97 30 50	
	Assistance administrative, commerciale et organisationnelle (entreprises, associations, collectivités et particuliers)	Sandrine Assist 19 Sandrine BESSAS	8 Chemin de Laleu	06 86 08 73 92 sandrineassist19@gmail.com	
	assurances particuliers et profes- sionnels	GROUPAMA	83 rue Principale	05 55 98 88 40 ou 06 81 25 51 00 http://groupama.fr annette.latronche-chazal@groupama-oc.fr	
	S E R V I C E S	banque (mardi et samedi matin)	CRÉDIT AGRICOLE	104 Rue Principale	05 55 98 81 25 uzerche@ca-centrefrance.fr
		blanchisserie, Pressing, couture pour particuliers et professionnels	TERRES DE COULEURS	21 route du Bigeardel, La Côte du Bariolet	05 55 98 60 35 contact.terredecouleurs@gmail.com
assistantes maternelles		Maison des assistantes maternelles Mamours	3 place de l'église	06 87 38 24 60 - 06 21 80 71 24 (Mme Clede) 06 10 13 80 09 (Mme Saule)	
		Mme DORGES Céline	5 rue principale	06 98 32 93 73	
		Mme FROIDEFOND Céline	1950 route du Bigeardel	06 25 72 10 45	
		Mme LENOBLE Noémie	221 chemin des Tombadis	06 29 47 38 41	
		Mme MALITHE CRESCENZO Sophie	6 route des Maisons Neuves	05 55 97 21 56 ou 06 81 36 55 12	
		Mme MARCOU Philippine	782 route de Maison Blanche	06 78 45 62 68	
		Mme MOUZAC Yveline	2 avenue Raymond Poulidor	05 55 73 73 78	
Mme PEUCH Stéphanie		8 avenue Raymond Poulidor	05 55 98 32 64 ou 06 73 02 40 60		
expert foncier et agricole, expert de justice	M. SAGNE Jérôme	1 route de Tous vents	05 55 73 62 93 ou 07 86 89 56 53		
immobilier / Estimation gratuite des biens, recherche et vente de biens	Mme CESSAC Pascale	La Bastide	06 26 81 25 29 pcessac@efficity.com		
musique / groupe de musique, ani- mation de soirées dansantes , cours	M. PROULHAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 Julien Proulhac sur Facebook		
photographe	M. MARCOU Michaël	782 route de Maison Blanche	06 22 46 93 26 mikaphoto19@gmail.com michaelmarcou19#instagram		
secrétariat	FINANCIERE DU PORTAIL M. DUFOUR Alain	99 Rue Principale			
transport public routier / négociant forage	SAS Services TRANSPORTS M. LEROSIER Pierre	1092 route du Bigeardel	06 11 22 70 17		
B 2 B	fabrication de prothèses dentaires	Dental e Lab Mme JACQ et M. THERON	4 Rue Des Maisons Neuves	05 55 73 72 51	
	fabrication et négoce de produits de salaisons	ÉTABLISSEMENT BOUTOT	5 petite rue	05 55 73 70 07	

Mairie : 05 55 73 70 08

École : 05 55 98 48 79

France Services, agence postale : 05 55 73 45 00

Bibliothèque : 05 55 98 41 19

EHPAD St antoine : 05 55 73 08 51

COMCOM : 05 55 73 26 53

Correspondt presse V. Henocq : 06 66 08 20 98

Gendarmerie de Vigeois : 05 55 98 91 34

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF sécurité dépannage : 09 72 67 50 19

Syndicat des eaux : 05 55 84 55 99 ou 06 07 90 97 75

Collecte des ordures ménagères

Mon Calendrier de collecte



Ordures Ménagères Collecte sélective Biodéchets

Janvier 2024								Février 2024								Mars 2024								Avril 2024								
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
1	1	2	3	4	5	6	7	5				1	2	3	4	0						1	2	3	14	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14	6	5	6	7	8	9	10	11	10	4	5	6	7	8	9	10	15	8	9	10	11	12	13	14	
3	15	16	17	18	19	20	21	7	12	13	14	15	16	17	18	11	11	12	13	14	15	16	17	16	15	16	17	18	19	20	21	
4	22	23	24	25	26	27	28	8	19	20	21	22	23	24	25	12	18	19	20	21	22	23	24	17	22	23	24	25	26	27	28	
5	29	30	31					9	26	27	28	29				13	25	26	27	28	29	30	31	18	29	30						

Mai 2024								Juin 2024								Juillet 2024								Août 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18				1	2	3	4	22					1	2	27	1	2	3	4	5	6	7	31				1	2	3	4	
19	6	7	8	9	10	11	12	23	3	4	5	6	7	8	9	28	8	9	10	11	12	13	14	32	5	6	7	8	9	10	11
20	13	14	15	16	17	18	19	24	10	11	12	13	14	15	16	29	15	16	17	18	19	20	21	33	12	13	14	15	16	17	18
21	20	21	22	23	24	25	26	25	17	18	19	20	21	22	23	30	22	23	24	25	26	27	28	34	19	20	21	22	23	24	25
22	27	28	29	30	31			26	24	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					35	26	27	28	29	30	31	

Septembre 2024								Octobre 2024								Novembre 2024								Decembre 2024								
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
35							1	40				1	2	3	4	44						1	2	3	48							1
36	2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13	45	4	5	6	7	8	9	10	49	2	3	4	5	6	7	8	
37	9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20	46	11	12	13	14	15	16	17	50	9	10	11	12	13	14	15	
38	16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27	47	18	19	20	21	22	23	24	51	16	17	18	19	20	21	22	
39	23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31				48	25	26	27	28	29	30		52	23	24	25	26	27	28	29	
40	30							45								49								1	30	31						

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

- Bacs jaunes : collecte le lundi des semaines paires, collecte gratuite.
- Bacs marrons : collecte le lundi des semaines impaires (sortez le bac adapté le dimanche soir).

QUELQUES RAPPELS

Éclairage public

L'éclairage public est interrompu de 21h30 à 6h00.

Déchets interdits via les canalisations d'eaux usées

Attention, les canalisations d'eaux usées sont très sensibles aux déchets.

Les serviettes hygiéniques, lingettes ... obstruent les canalisations à court ou moyen terme. Ils peuvent aussi endommager les lagunes et les systèmes autonomes non reliés au tout à l'égout.

Tous ces déchets doivent partir dans les **poubelles marrons**, pour éviter tout risque de colmatage.

Le bruit

En application de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 24 novembre 1999, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Quelques dates en 2024 à noter dans vos agendas :

- 18 janvier au 17 février : recensement
- 27 janvier : spectacle intermédiaire Funky Perp'
- 16 mars : loto des écoles
- 24 mars : bal Trad à la salle polyvalente
- 28 avril : vide grenier de l'APE
- 8 juin : gala de Funky Perp' à Uzerche

- 9 juin : élections européennes
- 15 juin : fête de la Musique avec le comité des fêtes
- 20/21 juillet : Ball trap
- courant octobre : fête de l'Automne avec les assos
- 2 novembre : loto de la chasse